

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Université Abderrahmane MIRA de Bejaia
Département de français

Mémoire de fin d'étude

En vue de l'obtention du diplôme de Master

Spécialité : Sciences du langage

Thème

« Les Pratiques linguistiques et la Ségrégation socio-spatiale entre la rive gauche et la rive droite de Sidi Aich. »

Réalisé par :

Mlle Lydia GHOUT

Mlle Salima DJAHED

Sous la direction de :

Mr. BOURKANI Hakim

Année universitaire 2015 /2016

Remerciements

Nous remercions dieu de nous avoir donné la santé, le courage et la volonté pour mener à bien notre travail.

Nous remercions également notre encadreur Mr Bourkani pour son orientation, ses précieux conseils, sa disponibilité et sa bonne humeur qui ont contribué à l'élaboration de ce travail.

Sans oublier de remercier les membres du jury qui ont acceptés d'évaluer ce modeste travail.

Nous remercions aussi Choufaai Sonia pour son aide et les informateurs de Sidi Aich pour leur collaboration.

Ainsi que toute personne ayant contribué de près ou de loin à la réalisation de ce modeste travail.

Lydia et Salima.

Dédicaces

Je dédie ce modeste travail à la mémoire de ma cousine Fadhma
qui nous a quitté trop tôt.

A mon enseignant du primaire Mr. Boudjamaï khelaf

Que dieu les accueille dans son vaste paradis paix à leurs âmes

A mes chères parents Belaid et Abbas Rezkia pour leurs
sacrifices et d'avoir toujours cru en moi.

A mes grands parents Lekhder et Saadia.

A mes frères kiki, Sofiane et l'adorable petit Walid.

A mes sœurs Louisa et Fatiha

A toute ma famille spécialement Nora et Yemma n damouh

A tous mes amis, Ramy, Dada Adel, Zahra, Cilia, Fatima,
Sabine, Kikou et Manoune.

Spécialement Djaza mon amie d'enfance.

A ma binôme Lydia qui ma soutenu.

A mes petit poussins Houda, Cyrine, Sarah, Salas et Aimad.

A toute personne ayant fait partie de ma vie chacun à son nom.

Et tous ceux qui, de près ou de loin, ont participé à la réalisation
de ce mémoire.

Salima

Dédicaces

Je dédie ce modeste travail

A la mémoire de ma grand-mère qui j'aurais souhaité l'avoir
à mes côtés et partager cet événement avec moi (paix à Son
âme).

A mes parents Kamal et Lassouani Lynda qui m'ont soutenu
tout au long de mon cycle universitaire et à ma charmante
sœur Alice qui a toujours été là pour moi.

A mon adorable petit frère Syphax qui a su me remonter le
moral quand j'en avais besoin.

A mes grands-parents spécialement mamie, toutes mes
tantes et tous mes oncles, spécialement Dada Samir, Dada
Azzedine et tonton Sadek.

A tous mes cousins et cousine surtout khedouja, Rima,
Djidji et Melissa.

A cette personne qui m'est très chère et qui a toujours été
là pour moi ; Elhadi.

A mes adorables voisines ; Lina, Tanina et Mira.

A ma binôme Salima qui m'a soutenu

Et à toutes les personnes qui ont contribué de près ou de
loin à la réalisation de ce travail.

Lydia

Tables des matières

Introduction générale.....	7
1. Préliminaires.....	8
2. Problématique.....	9
3. Hypothèses	9
4. Objectif et motivation.....	10
5. Méthodologie et corpus	10
<hr/> Chapitre 1 Le cadre théorique.....	13
Introduction	14
1.1 Petit aperçu historique sur la ville de Sidi Aich.....	14
1.2 La situation sociolinguistique en Algérie et les langues en présence	15
1.2.1 Le berbère (tamazight) et ses variétés	17
1.2.2 La langue arabe	19
1.2.3 Le Français	21
1.2.4 L'Anglais.....	23
1.3 Le variationisme labovien	23
1.3.1 Les typologies de la variation linguistique.....	24
1.4 La norme.....	27
1.5 Le contact de langues	29
1.5.1 Les phénomènes issus de contact des langues.....	30
1.5.1.2 Alternance codique.....	30
1.5.1.3 L'emprunt.....	30
1.5.1.4 L'interférence	31
1.5.1.5 Le bilinguisme	32
1.5.1.6 Plurilinguisme / multilinguisme	32
1.5.1.7 La diglossie.....	33
1.5.1.8 Les variétés linguistiques	33
1.6 Représentations et attitudes linguistiques	35
1.6.1 Les représentations	35
1.6.2 Les attitudes	35
1.7 La communauté linguistique	36
1.8 La sociolinguistique urbaine	36
Conclusion partielle.....	41

Chapitre 2 Cadre analytique.....	11
Introduction	41
1 Présentation de l'enquête	41
1.1 Choix et description du questionnaire	41
1.2 Les lieux d'enquête	42
1.3 Les écueils rencontrés du terrain	42
1.4 Les informateurs de l'enquête	43
2 Analyse du questionnaire	43
2.1 La ségrégation socio-spatiale à Sidi Aich	43
2.1.1 La division de Sidi Aich en deux parties.....	43
2.1.2 La rive fréquentée par les enquêtés	44
2.1.3 Les représentations qu'on se fait des deux espaces	45
2.1.4 Regard descriptif des deux rives.....	47
2.1.5 Les représentations de l'autre dans le discours	47
2.1.6 L'impact de l'espace sur le parler.	48
Synthèse 1.....	49
2. 2 Les représentations des langues	49
2.2.1 Classement et préférences des langues.....	49
2.2.2 La description des langues.....	51
2.2.3 L'importance de la langue française.....	54
Synthèse 2.....	56
2.3 Les pratiques linguistiques dans les deux rives	56
2.3.1 Contextes d'usage des langues en présence	57
2.3.2 Situation de communication et choix d'un code	59
2.3.3 Les langues en présence dans les deux espaces.....	60
2.3.4 La manière de parler dans les deux rives.....	61
2.3.5 Degré de maîtrise des langues	63
Synthèse 3.....	64
Conclusion partielle.....	65
Conclusion générale	67
BIBLIOGRAPHIE	Erreur ! Signet non défini.
Annexes	75

INTRODUCTION GENERALE

Introduction générale

1. Préliminaires

Ce mémoire de recherche est axé sur « les pratiques linguistiques et la ségrégation socio-spatiale à Sidi Aich ». Notre thème de recherche s'inscrit dans la discipline de la sociolinguistique urbaine qui prend en charge l'étude des langues dans la ville, les espaces urbains et les phénomènes issus de l'urbanité.

Comme l'ont affirmé plusieurs chercheurs, l'Algérie est un pays plurilingue, « *Ce qui frappe l'observateur lorsqu'il est confronté à une situation semblable à celle de l'Algérie. C'est la complexité de cette situation ; situation complexe par l'existence de plusieurs langues, ou plutôt de plusieurs variétés linguistiques, par l'intolérance des schémas classiques qui ne peuvent embrasser une réalité fluctuante, traversée par des conflits larvés ou latents.* »¹ Les locuteurs utilisent l'arabe avec ses deux variantes, ainsi le berbère et le français dans leurs pratiques linguistiques. Ces pratiques qui se diffèrent d'une région à une autre, d'une personne à une autre et d'un espace à un autre. Cette présence de plusieurs langues et leurs contacts ont contribué à la naissance de plusieurs phénomènes tels l'alternance, la diglossie, les interférences, et bilinguisme, plurilinguisme.

Sidi Aich, une région située dans la basse Kabylie dans le département de Bejaïa. Cette région est vue comme un espace homogène à la première perception mais en réalité cet espace est séparé ce qui a donné naissance à deux espaces différents ; rive gauche et rive droite. Il est important de citer le travail effectué par Thierry Bulot sur les deux rives de Rouen intitulé « *La production de l'espace urbain à Rouen : mise en mots de la ville urbanisée* »², ce dernier nous a poussé à renouveler l'expérience sur les deux rives de Sidi Aich.

¹ Khaoula TALEBE IBRAHIMI, cité par Djerroud K, dans « *représentation de la langue française dans deux quartiers d'Alger : Belouizdad et Benaknoun* » mémoire de magistère, 2008, p. 18

² Thierry BULOT, *langue urbaine et identité*, l'Harmattan, 1999.

Introduction générale

2. Problématique

« La notion de pratique langagière comprend l'ensemble des pratiques liées au langage mettant en jeu des formes linguistiques variées déterminées par des facteurs d'interrelations à la fois sociales et verbales. »³

Sur le plan réel, la présence de plusieurs langues en Algérie a donné naissance à plusieurs phénomènes linguistiques et à des pratiques diverses qui diffèrent d'une région à une autre. La région de Sidi Aich qui est séparée par la rivière de la Soummam, est formée de deux espaces, rive gauche et rive droite.

Les deux territoires de la région de Sidi Aich présentent-ils des différences dans les pratiques linguistiques et les représentations des langues ?

- Y -a-t-il ségrégation spatiale à travers les représentations qu'on se fait des locuteurs et de l'espace ?
- Comment les langues utilisées sont-elles perçues par les gens de la rive gauche et la rive droite de Sidi Aich ? et quelle est l'importance de la langue française ?
- Comment les langues en présence sont-elles pratiquées chez les gens de la rive gauche et la rive droite de Sidi Aich ?

3. Hypothèses

- Appartenir à un espace différent donne la possibilité d'avoir une vision différente que ce soit sur l'autre espace ou sur les gens qui y vivent et même sur les pratiques linguistiques.
- Les langues utilisées sont perçues soit comme un moyen de communication ou comme prestige, les représentations et les attitudes sont positives ou négatives envers les langues, la langue française demeure une langue non-négligeable chez les gentils des deux rives.
- Les langues en présence sont utilisées de différentes manières et dans de différentes situations.

³ F. MELLIANI, *La langue du quartier*, l'Harmattan, Paris, 2000, p25.

Introduction générale

4. Objectif et motivation

Notre but est de montrer l'influence de l'espace sur les représentations sociales et spatiales chez les gens des deux rives, définir les représentations des langues en présence et déterminer l'importance de la langue française chez les gens des deux rives de Sidi Aich mais aussi de fixer les manières et les situations dont lesquelles ces langues sont pratiquées.

Le choix de ce thème est justifié par l'originalité et la nouveauté du domaine de la sociolinguistique urbaine sans faire abstraction de l'existence de deux rives séparées et à la diversification des langues dans les pratiques linguistiques chez les gens de Sidi Aich.

5. Méthodologie et corpus

Notre travail est divisé en deux parties. La première qui est théorique sera réservée la définition des concepts sociolinguistiques .La seconde, appelée partie analytique, sera consacrée à l'analyse des données collectées en se basant sur un questionnaire qui sera distribué dans différents endroits les plus fréquentés par les gens des deux rives de sidi Aich (la mission dans la rive gauche et le village dans la rive droite) et qui sera, par la suite, décrit et analysé.

CHAPITRE 1
LE CADRE
THEORIQUE

Introduction

Dans ce premier chapitre nous allons donner un petit aperçu sur la région de Sidi Aich, faire le point sur la situation linguistique algérienne dont nous allons déterminer les langues en présence. Ce chapitre sera consacré aussi pour la définition de certains concepts en rapport avec notre thème de recherche : la variation, la diglossie, l'alternance codique etc. Notamment la sociolinguistique urbaine ; le domaine où s'inscrit notre thème de recherche.

1.1 Petit aperçu historique sur la ville de Sidi Aich

Selon Auguste Valley, le village de Sidi Aich date de 1872 et institué par un arrêté du gouverneur général en date du 25 août 1880⁴, siège de la commune mixte de la Soummam qui était, à l'époque, la plus peuplée de toute l'Algérie (120.000 habitants)

La vallée de Sidi Aich est une commune algérienne de la basse Kabylie. Le nom de la localité est constitué de la base « sidi » ; titre de noblesse issu de l'arabe signifiant notamment « monsieur », « monseigneur » ou « maître » et du second composant « Aich » signifiant « de la vie ». Le nom complet de la localité signifiant donc « seigneur, maître de la vie »

Sidi Aich tire son nom d'un marabout vénéré, ayant vécu vers le 17^{ème} siècle de notre ère et dont le tombeau, placé au centre du village actuel de Sidi Aich, à l'emplacement du square, est encore aujourd'hui l'objet d'une profonde vénération de la part des indigènes : ceux-ci y viennent fréquemment dire leurs prières ou prêter serment en cas de contestation.

La commune de Sidi Aich est située dans cette partie montagneuse aux environs de bougie appelée petite Kabylie. Elle s'étend à droite et à gauche de l'oued Soummam, mais en parties d'inégale grandeur ; sa portion la plus vaste se trouve sur la rive droite de ce fleuve.

⁴ AUGUST Valley, *instituteur public, monographie de la commune mixte de Sidi Aich 1888*, Edition IBIS press, Paris, 2004.

Chapitre 1

le cadre théorique

Elle est à 43 Km au sud de Bejaïa sur les deux rives de la Soummam. Elle est entourée de Leflaye, Souk- Oufella et Chemini au sud, Tinabdher à l'ouest, Sidi Ayad à l'est, Timezrit et Fnaia Ilmaten au nord. Elle se trouve sur la route nationale n° 26 qui relie Elkseur, Sidi Aich, Akbou et Chorfa.

La superficie totale de la commune de Sidi Aich est de 51 604 hectares. Sa population est surtout composée d'indigènes d'origine berbère. On ne peut dire le chiffre exact de cette population a une époque éloignée mais d'après le recensement de 1881, la population totale est de 41 280d'habitants, 5 ans après le nombre a augmenté jusqu'à 49 257 habitants. Et aujourd'hui on note que la totalité de la population est d'habitants

Aujourd'hui, le village est a peu près réduit à sa limite extrême de sa propriétaires ; il est fort probable que, sous l'impulsion que les nouveaux acquéreurs donneront à la culture de leur terre, ces propriétés atteindront une valeur qu'elles n'auraient évidemment jamais eu avec les premiers concessionnaires. On voit actuellement des terrains, laissés en friche depuis plus de quinze ans, se transformer en vergers ou en magnifiques vignobles qui en augmenteront le prix.

La langue parlée par les indigènes de la commune de Sidi Aich est le berbère. Le berbère ou kabyle – presque tous les auteurs s'accordent à l'affirmer mais cela n'exclut pas l'usage de l'arabe et du français dans les différentes situations de communications.

Sidi Aich est la place tournante des habitants des villages limitrophes qui viennent y travailler ou tout simplement faire leurs courses spécialement le Mercredi, jour de marché (le marché de sidi Aich a la réputation d'attirer les populations des villages environnants...).

1.2 La situation sociolinguistique en Algérie et les langues en présence

L'Algérie se caractérise par la présence de plusieurs langues liées aux différentes invasions et civilisations (Phénicienne, Arabe, Turque et Française) qui ont marquées le territoire algérien durant cette longue période de colonisations. Chacun de

Chapitre 1

le cadre théorique

ces colonisateurs a essayé d'implanter sa culture et sa langue ; ceci est bien clair à travers l'utilisation de différents morphèmes appartenant à d'autres langues.

De ce fait, l'Algérie est classée parmi les pays plurilingues. Rabah SEBAA déclare : « *ceux qui connaissent l'Algérie savent qu'il existe dans cette société, une configuration linguistique quadridimensionnelle, se composant fondamentalement de l'arabe algérien, la langue de la majorité, de l'arabe classique ou conventionnelle pour l'usage de l'officialité, de la langue française pour l'enseignement scientifique, le savoir et la rationalité et la langue amazighe ,plus communément connus sous l'appellation de langues berbères par l'usage naturel d'une grande partie de la population confinée a une quasi clandestinité.* »⁵

Le plurilinguisme en Algérie est une réalité déterminée d'après plusieurs recherches en sociolinguistique qui ont décrits cette situation. A ce propos, AREZKI Abdenour affirme que : « *l'Algérie, comme bon nombre de pays dans le monde, offre un panorama assez riche en matière de multilinguisme ou de plurilinguisme* »⁶.

En effet la situation sociolinguistique est toujours qualifiée de riche et de complexe. La gestion de ces langues et leurs statuts sur le plan politique ne reflètent pas la réalité algérienne « *entre monolinguisme de l'état et le plurilinguisme de la société* »⁷

Les langues en présence, vu comme richesse pour l'aire algérienne, sont transformées en crise identitaire après l'indépendance entre les origines berbères et la composante arabo-musulmane. L'Etat algérien a adopté de nombreuses politiques linguistiques depuis l'indépendance(1962) en essayant de restaurer sa propre langue dite arabe qui a été effacée pendant la période coloniale qui a duré cent trente deux ans, des politiques d'arabisation qui ignorent toutes autres présences « *L'arabe classique et la langue officielle (formulation de la constitution de 1977)de la nation a*

⁵ R.SEBA, « *Culture et plurilinguisme en Algérie* », in session 6, *cultures et langues, la place des minorités*, in <http://www.initiatives.refer.org/initiative/2001/-notes/sess610.htm>.

⁶ Arezki Abdenour, *Le rôle et la place du français dans le système éducatif algérien*, université. A. MIRA Bejaia. Algérie., 2007, p22.

⁷[Http// www. lesoirdalgerie.com/article de DORARI 2011/10/26](http://www.lesoirdalgerie.com/article/de/DORARI/2011/10/26) consulte 22/3/2016.

l'exclusion totale de toutes autres(le berbère et ses variétés et l'arabe algérien) »⁸. Mais ces politiques n'ont pas empêché la pratique d'autres langues, et leurs développements, notamment la langue berbère qui est devenue actuellement une langue nationale et officielle. Dans ce qui suit, nous allons décrire les langues en présence et leurs statuts sur le plan sociolinguistique en Algérie.

1.2.1 Le berbère (tamazight) et ces variétés

Le parler berbérophone est présent depuis la période ancestrale dans toute l'Afrique du nord, en Egypte, au Maroc, au Sahara et même aux îles de canari. « *Le fond de la population du Maghreb est d'origine berbère l'immense majorité des arabophones actuels ne sont que berbères arabisés.* »⁹

Le berbère est la langue maternelle d'une partie intéressante de la population algérienne, selon SALEM CHAKER « *Pour l'Algérie, les pourcentages de l'ordre de 25 à 30% de berbérophones, retenus pendant la période coloniale, sont actuellement rejetés comme nettement surévalués. Par contre, les 17,8% de berbérophones que donne le recensement algérien 1966 sont très certainement au dessous de la réalité (...) En tout état de cause on peut admettre que l'ensemble de berbérophones ne doit représenter un pourcentage minimum de 20% de la population algérienne.* »¹⁰

Les variétés les plus connues sont :

- **Le kabyle** La plus grande masse des locuteurs réside en Kabylie ; SALEM CHAKER souligne : « *en Algérie, la principale région berbérophone est la Kabylie. D'une superficie relativement limitée mais très densément peuplée, la Kabylie compte à elle seule probablement plus de deux tiers de berbérophones algériens (...)* »¹¹ environ 5 millions de locuteurs, le kabyle couvre une grande partie du centre du pays ; Tizi Ouzou, Bejaïa, Bouira, Boumerdes, Sétif et Alger. Ce dialecte contient plusieurs parlers régionaux.

⁸ Salem Chaker, *Manuel de Linguistique Berbère 1*, Edition Bouchéne, Alger, 1991. P 12

⁹ Chaker 1998, cité par yahoune Roza dans, contact de langue et alternance codique dans les pratiques langagières des étudiants de l'université de Bejaïa cas des 1ères et 3èmes années du département d'anglais, Bejaïa, 2014 p 16.

¹⁰ Salem Chaker, *Manuel de Linguistique Berbère 1*, Edition Bouchéne, Alger, 1991. p 8-9

¹¹ Idem

Chapitre 1

le cadre théorique

- **Le Chaouiïa** dialecte de la région de l'Aurès .Le parler de Chaouiïa couvre une partie de l'est du pays ; Batna, Beskra, Oum El bouaghi, Ain Melila. Environ 2,5 millions de locuteurs à son tour ce dialecte connaît aussi des parlers distincts.
- **Le Mzab** dont le dialecte est le mozabite et qui couvre Ghardaïa et les autres villes ibadites
- **Le targui** dit tamachakt, un dialecte parlé au sud du pays ; l'Hoggar et Tassili et qui est très différent des autres variétés. C'est le dialecte qui a préservé le plus son lexique et sa pureté des emprunts.

Le parler amazigh est devenu minoritaire après les politiques d'arabisation et la révision de la charte nationale. L'année 1980 marque les premiers événements berbères dont un mouvement culturel berbère (MCB) fut créé et qui n'a pas réussi à atteindre les résultats espérés. En 1988, le pouvoir reconnut la langue Amazigh comme élément de l'identité et culture des algériens.

Le mouvement (MCB) a mené une grève d'un an depuis octobre 1994 (grève des cartables) dans tous les écoles et les universités de la Kabylie. Ce boycott a permis l'introduction de cette langue dans le système éducatif. Les berbérophones ont continué à revendiquer la reconnaissance de cette langue sur le plan national « *un statut égal entre le tamazight et l'arabe* ». ¹²

2001, une année du sang dite aussi l'année du printemps noir berbère à cause des victimes. ; Environ cent vingt cinq morts et plusieurs handicapés. Ce sont les événements les plus sanglants. Une année plus tard, la langue berbère a été reconnue comme langue nationale dans la constitution algérienne par le président Abdelaziz Bouteflika, le 8 avril 2002 présente un pas très important pour les berbérophones. L'officialisation de la langue berbère a vu le jour en 2016 après la révision de 7 février, la constitution consacre Tamazight comme langue officielle, d'après l'avant – projet du début du mois de janvier. Cette officialisation attend des travaux et un

¹² Kamilia TERRAF « Genre et bilinguisme », Etude sociolinguistique des pratiques d'alternance de code auprès de la femme kabyle, dans ses conversations familiales, mémoire de magistère université de Mouloud Mammeri, Tizi Ouzou, 2012 p.83.

Chapitre 1

le cadre théorique

prolongement concret sur le terrain surtout pour les ouvrages scolaires pour mieux transmettre cette langue. Son introduction et son enseignement ont joué un rôle important dans son évolution en plus des productions littéraire et les chaînes radiophoniques et télévisées.

Le seul problème selon Djamilia SAADI est lié à la graphie de cette langue entre les caractères latin et ceux de l'arabe « *en effet l'écriture de tamazight en caractères latin représente pour les berbérophones une ouverture sur l'universel mais pour les arabophones ceci est perçu comme un reniement de l'identité nationale (...) quant à l'utilisation des caractères arabes elle est ressentie par les berbérophone comme une dévalorisation de leur langue (....) »¹³*

Pour ce qui concerne les caractères arabes, l'inspecteur Malek Ben Djoudi déclare, à ce propos, que la langue amazigh a déjà évoluée avec les caractères latins, elle ne peut pas repartir et recommencer avec d'autres caractères et son officialisation ne marque pas le début de l'évolution de cette langue.

1.2.2 La langue arabe

Cette langue est introduite au Maghreb au 7^e siècle avec la première vague d'islamisation. Elle est présente en Algérie sous deux variétés : l'arabe classique et l'arabe dialectal.

L'arabe classique

L'arabe classique nommé aussi arabe littéral ou standard, la langue sacrée du coran AREZKI Abdenour a écrit, à ce propos, « *l'arabe classique doit sa présence à l'islam auquel elle doit de servir de transmission* »¹⁴ Yacine DERRADJI note aussi que « *l'articulation de la religion sur la langue arabe classique confère à cette dernière une dimension de sacralité.* »¹⁵ L'arabe est la langue officielle de l'Algérie imposée par l'Etat depuis l'Indépendance car elle n'est la langue maternelle d'aucun

¹³ Djamilia Saadi., « note sur la situation sociolinguistique en Algérie. La guère des langues »1995, volume 33, n°2 pp 129 133.

¹⁴ Arezki Abdenour, *Le rôle et la place du français dans le système éducatif algérien*, université de Bejaïa, 2007, p.23

¹⁵ Yacine Derradji, *Le français en Algérie : lexique et dynamique des langues*, édition Duculot, Bruxelles ,2002

Chapitre 1

le cadre théorique

algérien. Elle est apprise à l'école dès le plus jeune âge, dictée par le président BEN Bella le 5 juillet 1963, juste après l'indépendance « *l'arabisation est nécessaire, car il n'y a pas de scolarisation sans arabisation.* »¹⁶(1963), il imposa l'introduction de cette langue dans toutes les écoles primaires. Plus tard l'arabe classique devint la seule langue d'enseignement tous au cours du primaire et du secondaire sous les ordres de Boumediene.

L'arabe littéraire est considéré comme variété haute. Elle n'a aucune présence dans le registre informel (famille, amis dans la rue) c'est-à-dire ; dans les pratiques quotidiennes, utilisée seulement dans les situations formelles (écoles, justice et discours officiel).

L'arabe classique est une marque de l'appartenance de l'Algérie au monde arabo-musulman.

L'arabe dialectal

« *Ces dialectes constituant la langue maternelle de la majorité des algériens et sont véhicule d'une culture populaire riche et variée ; par leur étonnante vitalité, les parler algériens témoignent d'une formidable résistance face à la stigmatisation et au rejet que véhicule à leur égard les normes culturelles dominantes.* »¹⁷

L'arabe dialectal dit aussi arabe algérien, utilisé par la majorité des algériens, est considéré aussi comme leur langue maternelle avec des variétés diverses « *l'arabe dialectale est la langue maternelle de 72% de la population algérienne.* »¹⁸ Malgré ce pourcentage élevé et sa place dans les parlers algériens, cet idiome est complètement exclu, l'Etat passe sous silence de son existence. Selon AREZKI A. « *l'arabe dialectal, populaire ou arabe algérien bien que d'un usage fort répandu, il est dénommé péjorativement dialecte et considéré inapte de véhiculé les sciences, et à être enseigné à l'école les textes officiels n'en font pas ou rarement mention. Toutefois il*

¹⁶ Discours du président Ben Bella le 5 juillet 1963.

¹⁷ Khaoula TALEB IBRAHIM, *L'Algérie coexistence et concurrence des langues*, Algérie, 2004, p.207-218.

¹⁸ Jack Leclerc, « *Aménagement linguistique en Algérie* ».www.tlfg.ulaval.ca/axl: Afrique/Algérie.3politique Ling. Htm.con

Chapitre 1

le cadre théorique

est la langue de la majorité de la population (première langue véhiculaire en Algérie), avec des variantes régionales, qui ne constituent cependant aucun obstacle à l'intercompréhension. »¹⁹

C'est une langue orale sans graphie pratiquée, depuis des siècles, dans des situations informelles, cadres familiers ainsi dans la poésie populaire (el malhoun), les contes et les légendes, les chansons. Elles ne possèdent aucun statut juridique ou officiel et considérée par certains comme déformation de l'arabe classique ou un mélange entre plusieurs langues (Français, kabyle, Arabe classique) «*une version dégradé* »²⁰.

1.2.3 Le Français

La langue française est une langue internationale imposée aux algériens pendant la période coloniale. Elle était la langue officielle durant cent trente deux ans ; Mahmoud BENNACER déclare que : « (...) *le français s'est installé en Algérie aux alentours de 1830, au cours de la conquête française sur l'Algérie* »²¹. Le français est la première langue étrangère en Algérie, héritée du colon. BELKACEM H. note que « *le français est un héritage colonial, il fait partie, et contenu de faire partie de la composante linguistique algérienne, et ce dès l'école* »²². Elle est utilisée dans des situations formelles, à l'école où elle est instaurée dès la deuxième année primaire, depuis la réforme de 2006 /2007, à l'enseignement supérieur où la majorité des filières sont enseignées dans cette langue précisément les filières scientifiques et techniques. En outre on la qualifie aussi le statut de langue de savoir.

Cette langue a toujours gardé une place importante et remarquable dans la pratique des langues en Algérie, malgré toutes les tentatives d'arabisation et les jugements péjoratifs. Dans ce sens, AREZKI A. souligne que : « *le discours dominant a stigmatisé le français, comme langue de colonisateur et d'aliénation culturelle,*

¹⁹ AREZKI Abdenour.cité par Sabrina MARZOUK, dans ; *Etude des pratiques langagières des locuteurs de la ville de Bouira*, mémoire de master 2.2013, p.18. p23

²⁰ Ibtissem CHACHOU, *La situation sociolinguistique de l'Algérie, pratiques plurilingue et variétés à l'ouvre*, l'harmattan, paris, 2013, p98

²¹ Mahmoud BENNACER, *Analyse sociolinguistique des langues en usage dans le secteur public : cas du français*, mémoire de magistère, université de Bejaia, 2010, p.27.

²² Hind BELKACEM, *Les interférences lexicales d'ordre phonétique dans la production écrite de terminale* ,sé 2009(281-294)

paradoxalement il n'est pas engendré une attitude de rejet de cette langue par les algérienne.»²³

La langue française possède le statut de la langue étrangère, mais elle est omniprésente dans de nombreux domaines et secteurs (commerce, économie, etc.), les médias : les journaux d'expression française (le Soir, El wattan, liberté...), les chaînes télévisées (Canal Algérie), et les différentes chaînes privées (el Chorouk, l'index, etc.), la radio chaîne 3 qui a connu un succès remarquable. Les productions littéraires dont on trouve beaucoup d'écrivains qui s'expriment dans cette langue : Kateb Yacine, Yasmina Khedra, etc. Ainsi que dans les discours politiques. Sans nier sa pratique dans la vie quotidienne des algériens des différentes tranches d'âge « 60% de la population algérienne peuvent être considéré comme francophones « réels » ou « occasionnels », soit 30% sont considérés comme francophones « réels » et le même pourcentage d'individus c'est-à-dire également 30% forme la catégorie des francophones occasionnels. »²⁴ Cette langue est conçue comme langue de prestige de culture et d'instruction (Temime 2007 :30) déclare que le français aujourd'hui « (...) un signe de promotion social (...) une source d'enrichissement, d'épanouissement et véhicule des valeurs ou beauté et prestige prédominant. Cette langue va en faveur de ceux qui la parlent. » mais aussi « le français est défini comme moyen d'ouverture sur le monde extérieur est doit permettre à la fois l'accès à une documentation scientifique d'une part mais aussi le développement des échanges entre les civilisations et la compréhension mutuelle entre les peuples »²⁵. La langue française concurrence l'arabe classique dans des domaines divers. On souligne celui de l'administration ; plusieurs entreprises et usines fonctionnent en langue française.

Une langue étrangère selon la loi est presque officielle pour le peuple algérien qui l'alterne naturellement et spontanément dans différentes situations.

²³ Abdenour AREZKI, *Le rôle et la place du français dans le système éducatif algérien*, [http : /w.w.w.unice.fr/ILF.CNRS/ofcaf/23/Arezki%20Abdenour.pdf](http://w.w.w.unice.fr/ILF.CNRS/ofcaf/23/Arezki%20Abdenour.pdf).p.23

²⁴ Rabeh SABAA, *L'Algérie et la langue française , l'altérité partagée*, Edition DAR EL GHARB, 2002, pp 50-51.

²⁵ Ordonnance n° 76/35 du 16 avril 1976, portant l'organisation et l'éducation de la formation.

1.2.4 L'anglais

La deuxième langue étrangère en l'Algérie, langue universelle, l'une des langues les plus parlées au monde, langue de la recherche scientifique. En Algérie, on remarque la présence de plusieurs mots anglais dans les parlers des jeunes qui la qualifient de la mode et du luxe.

1.3 Le variationisme labovien

L'un des concepts majeurs de la sociolinguistique est la variation. Le point de départ qui trouve sa source dans l'article de W. Labov en 1966 où il montre son rejet total de l'idée déclarée par la linguistique structurale ; la langue est homogène, une structure autonome : « *la langue elle-même pour elle-même.* »²⁶. Elle est étudiée indépendamment rejetant sa relation avec les faits sociaux et les interprétations liées à la réalité vécue par les individus. En revanche, ce courant soutient l'idée que les pratiques d'une langue changent d'un individu à un autre, d'une situation à une autre, la langue est hétérogène. Labov a tenté de montrer et d'expliquer sa théorie dans trois enquêtes²⁷ qui touchent le plan phonologique beaucoup plus.

La première (1961-1962), une enquête réalisée sur l'île de MARTHA'S VINEYARD, où le chercheur vise à expliquer le changement phonétique des diphtongues /ay/ et /aw/ dans « house, out », la première partie des deux diphtongues est centralisée. Selon lui, ce trait est frappant et imperceptible pour les locuteurs eux même. Cette enquête montre une forte centralisation des deux diphtongues notamment chez les individus qui ont 30 à 45 ans, elle est moins chez les lycéens. Elles montrent les corrélations qui existent entre un changement linguistique et une situation sociale.

La deuxième (1963-1965) enquête s'est déroulée dans trois grands magasins situés à Manhattan ; Saks fifth avenue, Macy's, S.Klein dans l'ordre de prestige (prix et mode) et qui porte sur la variable /r/, la présence ou l'absence de cette dernière. C'est une enquête sur la variation sociale car les locuteurs sont différents

²⁶ Ferdinand de Saussure, *Cours de linguistique générale*, Talantikit, Bejaia, 2002.

²⁷ Louis jean CALVET, *Les voix de la ville. Introduction à la sociolinguistique urbaine*, Payot, Paris, 1994, p.98-103

Chapitre 1

le cadre théorique

et ont des différents usages dans une communauté linguistique. Labov joue le rôle d'un client demandant des renseignements sur l'étage où se trouvent les chaussures pour femme (*excuse me, where are the women's shoes ? fourth floor excuse me ? fourth floor.*) les résultats récoltés d'après les enquêtés montrent que les vendeuses de saks, le magasin le plus prestigieux, marquent plus le /r/ par rapport aux autres. Donc, plus le magasin n'est plus haut dans l'hierarchisation, ses employés présenteront des valeurs plus élevées pour le /r/ de façon égale à celle des blancs.

La troisième (1965- 1967) est dirigée à Harlem .une enquête ayant le but d'étudier et d'expliquer le vernaculaire américain pour mettre en cause l'échec des élevés noirs et leurs difficultés rencontrées en matière de lecture. Il fait une comparaison entre l'anglais standard ou scolaire parlé par des groupes d'adolescents noir du centre sud de Harlem. La conclusion de Labov résume que les causes de l'échec scolaire de ces adolescents sont les conflits sociaux qui prennent corps dans les fonctionnements langagiers (le racisme).

William Labov, le fondateur du courant variationniste, du point de vue méthodologique, estime que les problèmes linguistiques peuvent être résolus en faisant appel à des variables sociales.

1.3.1 Les typologies de la variation linguistique

La variation est présentée différemment par les sociolinguistes. Elle est liée à l'usage et aux usagers de la langue.

- **Variation selon les usagers** on distingue quatre types de variation

La variation diachronique

C'est l'évolution de la langue par rapport à l'histoire. « *La variation diachronique est liée au temps ; elle permet de contraster les traits selon qu'ils sont perçus comme plus au moins anciens ou récent* »²⁸ elle s'occupe de la langue et son évolution à travers le temps.

La variation diatopique

²⁸ Marie Louise MOREAU article « *variation* » in *sociolinguistique concepts de base*, MARDAGA, 1997, p.284

Chapitre 1

le cadre théorique

« La variation diatopique joue sur l'axe géographique ; la différenciation d'une langue suivant les régions relève de cette variation. Pour désigner les usages qui en résultent, on parle de régiolectes de topolectes ou de géolectes »²⁹. C'est la variété linguistique spatiale ou régionale (comme en France /au Canada /en Afrique ; à Paris/ à Marseille) où on y connaît des dialectes et régiolectes.

La variation diastratique

« La variation diastratique explique les différences entre les usages pratiquées par les diverses classes sociales. Il est question en ce cas de sociolectes »³⁰

C'est la variété linguistique selon le niveau social et démographique (comme la langue des jeunes /personne âgées, ruraux/ urbain, professions, différents niveaux d'études...). Dans ce cas, on aborde le terme sociolecte (la variation liée à la position sociale) et technolecte (variation liée à la profession ou une spécialisation).

La variation diaphasique

« On parle de variation diaphasique lorsqu' on observe une différenciation des usages selon les situations de discours ainsi la production langagière est-elle influencées par le caractère plus au moins formel du contexte d'énonciation et se coule-t-elle en des registres ou des styles différents »³¹
Situationnelle ou stylistique.

➤ Variations selon l'usage

- Le registre soutenu (soigné, châtié, recherché, cultivé)
- Le registre standard (non marqué, usuel, courant)
- Le registre familier (spontané, ordinaire)
- Le registre vulgaire.

1.3.2 Les sources de variations linguistiques

²⁹ Ibid.

³⁰ Ibid.

³¹ Ibid.

Chapitre 1

le cadre théorique

L'usage différent du langage dans les communautés linguistiques conduit à identifier au moins cinq sources de variation³² : l'origine géographique, l'âge, le sexe, l'origine sociale, les contextes d'utilisation.

L'origine géographique

(Généralement en rapport avec l'espace, l'appartenance soit au milieu urbain ou rural/campagne ou ville) c'est un élément de distinction sociolinguistique qui est souvent très repérable car il est facile de faire la différence entre les parlars d'une région et ceux d'une autre. Certaines productions grammaticales et expressions permettent d'associer un tel locuteur à telle ou telle zone géographique (on peut citer comme exemple Tizi ousou et Bejaia qui ne pratiquent pas la langue kabyle de la même manière).

L'âge

L'appartenance à une certaines générations d'usagers de la langue est également un facteur de diversification. Certains traits sont réalisés différemment chez les jeunes et les vieux. Cette variable favorise le dynamisme de la communauté linguistique, notamment les parlars jeunes qui sont riches de néologismes P. THIBAUT estime que : « *la différenciation sociolinguistique selon l'âge des locuteurs est l'une des clés maitresses pour la compréhension de la dynamique des communautés linguistique.* »³³. Le facteur de l'âge joue un rôle pré-pondant dans la diversification des pratiques linguistiques

Le sexe

Plusieurs chercheurs et linguistes se sont focalisés sur l'asymétrie homme/femme et montrent la différence entre leurs pratiques. « *Les femmes plus sensibles que les hommes aux modèles de prestige, utilisent moins les formes linguistiques stigmatisées, considérées comme fautives, en discours surveillé* »³⁴ donc les femmes surveillent plus leur langue par rapport aux hommes, elles évitent l'utilisation des

³² Henry BOYER, *introduction à la sociolinguistique*, éd DUNOD, 2001, p.26-27

³³ Pierre THIBAUT, Age, in MOREAU marie- louse, (éd). « *Sociolinguistique concepts de base* », liège, Mardaga, 1997, p20.

³⁴ William LABOW, « *Vers une réévaluation de l'insécurité linguistique des femmes.* » in singy p. (éd). *Les langues et la langue*, LAUSANNE : Delachaux et Nestlé

Chapitre 1

le cadre théorique

expressions stigmatisées. W. Labov ajoute que « *il est possible d'interpréter le conformisme linguistique des femmes comme étant le reflet de leur plus grande responsabilité dans l'ascension sociale de leurs enfants* »³⁵. Donc les femmes soignent leur langue à cause de leur responsabilité plus précisément envers leurs enfants.

L'origine sociale

L'appartenance à tel ou tel milieu socioculturel influence sur la nature de la pratique langagière des individus qui ne parlent pas de la même manière et cela dépend de leurs classes sociales. Plusieurs linguistes tels Bourdieu et Labov ont affirmé que les locuteurs issus de classes bourgeoises et riches se distinguent dans leurs pratiques linguistiques de ceux des classes ouvrières. A ce propos C. Bachmann déclare « *les capacités linguistique d'un individu dépendent directement de son expérience psychologique et sociale. Comme les individus occupent des positions sociales inégales, ils acquièrent des expériences différentes de même qu'ils maîtrisent des codes sociolinguistiques divers* ». ³⁶

Les contextes d'utilisation

la situation de parole, les circonstances de l'acte de parole (le lieu, le moment, statut des interlocuteurs, objectifs de communication ...etc.) produisent un autre facteur de diversification entre les individus selon les registres ou niveaux du langage.

1.4 La norme

La question de la norme linguistique est inséparable de celle de la maîtrise de la langue, un objet social partagé par une communauté linguistique.

« *Un système d'instruction définissant ce qui doit choisi parmi les usages d'une langue donnée, pour conformer a certain idéal esthétique ou socioculturel.* »³⁷

C'est l'usage commun et choisi pour une langue par une communauté linguistique, la

³⁵ Idem.

³⁶ Christian BACHMAN et all, *Langage et communication sociale*, Hatier-Crédif, Paris., 1981, p.93.

³⁷ Jean Dubois et all, *Dictionnaire de linguistique et sciences de langage*, Larousse. Bordas, 1994.

norme et tous ce qui se relève du normal, et l'idéal. En grammaire, cette notion renvoie à l'ensemble de règles qui régissent une langue.

George Mounin dans son dictionnaire définit la norme comme : « *moyenne des divers usages d'une langue à une époque donnée, au usage imposé comme le plus correcte ou le plus prestigieux par une partie de la société (le « bon usage »)...la norme est à la fois arbitraire (choisi parmi tout les usages de la langue ceux d'entre eux réputé correct, le « bon usage »*³⁸. La norme est stable quand elle est transmise par les institutions comme l'Académie Française pour le français, le Haut Commissariat à l'arabe en Algérie, pour cette dernière la langue norme est l'arabe, enseigné à l'école, utilisé dans des situations formelles. Donc il est l'usage valorisé dans un groupe.

M.L. Moreau distingue cinq types de normes dans son article « types de norme »³⁹ :

Les normes de fonctionnement (aussi appelées normes objectives, normes constitutives) désignent les habitudes linguistique en partage dans une communauté en prenant en compte (les unités employées, avec quelles valeurs et dans quelles situations...) dont les locuteurs sont inconscients.

Les normes descriptives enregistrent les fautes constatées sans leurs associer de jugement de valeur, explicite les normes objectives.

Les normes prescriptives nommées aussi normes sélectives avec des règles sélectionnées comme modèle à suivre et à imiter. Les formes valorisées se caractérisent surtout par une fréquence d'emploi plus élevée dans un groupe social déterminé.

Les normes évaluatives (ou subjectives), concernent les attitudes et les représentations linguistiques. Elle consiste à attacher des valeurs esthétiques, affectives, ou morales aux formes préconisées, elles entretiennent des relations

³⁸ George MOUNIN, *Clefs pour la linguistique*, Edition Seghers, Paris, 1971.

³⁹ Marie-Louise Moreau, « *Les types de normes* », dans *sociolinguistique, les concepts de base*, Marie-Louise Moreau (éd) Mardaga Bruxelles, 1997. P.218-228.

complexes avec les normes prescriptives. Elles contribuent beaucoup à la hiérarchisation.

Les normes fantasmées peuvent être individuelles ou collectives, un ensemble de conceptions sur la langue donnée et son fonctionnement qui n'ont souvent guère de zone d'adhérence avec le réel. Elle se greffe des quatre types de normes précédents.

Le brassage des langues en Algérie a bénéficié la naissance du phénomène de contact de langues.

1.5 Le contact de langues

Du à l'existence de deux ou plusieurs langues dans une société ou chez un individu ; le terme a été utilisé pour la première fois par Weinreich en 1953, selon lui, le contact de langues inclut « *toutes situations dans laquelle une présence simultanée de deux langues affecte le comportement d'un individu .le concept de contact de langues réfère ou fonctionnement psycholinguistique de l'individu qui maîtrise plus d'une langue, donc individu bilingue.* »⁴⁰

Ce phénomène conduit le locuteur à utiliser deux ou plusieurs langues dans les situations de communications quotidiennes. Une autre définition du dictionnaire de linguistique et sciences du langage « *le contact de langues est la situation humaine dans laquelle un individu ou un groupe sont conduit à utilisés deux ou plusieurs langues* »⁴¹

Pour Josiane F. Hamers : « *le contact de langues inclut toutes situation dans laquelle une présence de deux langues affecte le comportement langagier d'un individu* »⁴²

⁴⁰ Josiane .F. Hamers., « *Contact de langues* », in Moreau. M-L (éd), *Sociolinguistique concepts de base*, Liège, Mardaga, 1997, p. 94.

⁴¹ Jean Dubois et all, *Dictionnaire de linguistique et sciences de langage*, Larousse. Bordas, 1994.

⁴² J. F Hamers, « *Contact de langue* », in Moreau M .L (éd), *sociolinguistique concept de base*, liège, Mardaga. . , 1997

Chapitre 1

le cadre théorique

Ce concept est une notion fondamentale de la sociolinguistique qui a été abordée par plusieurs chercheurs algériens, beaucoup de travaux ont été réalisés : Taleb Ibrahim(1996), Dourari(2003), Derradji(1996), etc.

1.5.1 Les phénomènes issus de contact de langues

Plusieurs résultats sont liés au phénomène de contact de langues, dont on peut citer quelques uns : l'alternance codique, l'emprunt, interférences, diglossie, etc.

1.5.1.2 Alternance codique

Ce concept a été utilisé pour la première fois par J.J.Gumperz pour lui « *c'est la juxtaposition à l'intérieur d'un même échange verbal passage ou le discours appartient à deux systèmes ou sous systèmes grammaticaux différents* »⁴³

Le dictionnaire linguistique et des sciences du langage « *la stratégie de communication par laquelle un individu ou une communauté utilise dans le même échange ou le même énoncé deux variétés distinctes ou deux langues(...)* »⁴⁴

Trois types d'alternance codique : cité par S Poplak⁴⁵

- **Intra-phrastique** l'existence de deux structures syntaxiques de deux langues différentes dans une même phrase.
- **Inter-phrastique** un choix individuel ; passer d'une langue à une autre pour faire passer le message.
- **Extra-phrastique** sert à ponctuer le discours, les segments alternés qui sont des expressions idiomatiques, des proverbes, etc.

1.5.1.3 L'emprunt

C'est le fait d'introduire un mot d'une langue dans une autre sans traduction. C'est le résultat de l'influence d'une langue sur une autre langue, le cas de l'Algérie où

⁴³ John Joseph GUMPERZ, *sociolinguistique interactionnelle : une approche interprétative*, université de la réunion, Ed l'Harmattan Paris, 1989, p57.

⁴⁴ Jean Dubois et al, *Dictionnaire de linguistique et sciences de langage*, Larousse. Bordas, 1994, p.30

⁴⁵ Poplak 1980 cité par Mohammed Zakaria ALI BENCHERIF dans « *alternance codique arabe dialectal/ français dans des conversations bilingues des locuteurs algériens immigrés/non immigrés* », 2009, p 48.

Chapitre 1

le cadre théorique

la langue française influence les deux autres ; l'arabe et le berbère dans divers domaines économiques, culturels, etc.

Pour Christiane LOUBIR, l'emprunt est considéré comme « *procédé par lequel les utilisateurs d'une langue adoptent intégralement ou partiellement une unité ou un trait linguistique (lexical, sémantique phonologique, syntaxique) d'une autre langue* »⁴⁶

Le dictionnaire de linguistique le définit comme : « *quand un parler A utilise et finit par intégrer une unité ou un trait qui existe précédemment dans un parler B (dit langue source) et qui A ne le possédait pas(...)* »⁴⁷. Donc c'est le fait d'introduire une unité qui appartient à une autre langue et qui est intégrée dans le dictionnaire de la langue cible.

1.5.1.4 L'interférence

L'interférence se manifeste dans les situations de contact de langues, elle est involontaire, C'est-à dire que l'individu utilise la langue cible en faisant recours à la langue source (langue maternelle). Plusieurs définitions ont été qualifiées pour cette notion, on prend par exemple celle du dictionnaire de linguistique et de sciences du langage : « *il y a interférence quand un sujet bilingue utilise dans une langue cible A un trait phonétique, morphologique, lexical ou syntaxique caractéristique de la langue B.* »⁴⁸

MOREAU Marie Louise donne la définition suivante : « *l'interférence se manifeste surtout chez les locuteurs qui ont une connaissance limitée de la langue qu'ils utilisent et elle prend de moindres proportions à mesure que le bilingue s'équilibre, elle se manifeste d'avantage dans la langue seconde que dans la langue maternelle, en particulier lorsque la pression sociale de la seconde langue est forte, et que les locuteurs y sont constamment exposés, par exemple chez les immigrants ou des groupes minoritaires dominés .* »⁴⁹ Donc l'interférence se manifeste au moment où le

⁴⁶ Christian LOUBIR., «*Du l'usage de l'emprunt linguistique québécois de la langue française* » 2011, p.10.

⁴⁷ Jean Dubois et all, *Dictionnaire de linguistique et sciences de langage*, Larousse. Bordas 1994, p.177.

⁴⁸ Idem. p.252.

⁴⁹ Marie-louise Moreau, *sociolinguistique concepts de base*, MARDAGA, 1997, p.178.

locuteur se trouve en situation de communication dans une autre langue qui n'est pas la sienne et dont il ignore les règles. De ce fait, il recourt aux normes de sa langue maternelle pour combler les lacunes dans la langue seconde.

1.5.1.5 Le bilinguisme

D'une manière générale le bilinguisme est la situation linguistique dans laquelle les sujets parlants sont conduits à utiliser alternativement selon les milieux et les situations deux langues différentes. C'est la maîtrise parfaite de deux codes linguistiques par un individu ou une communauté, le fait de s'exprimer facilement dans deux langues différentes et passer simplement de l'une à l'autre.

William. F.MACKEY définit le bilinguisme comme « *le phénomène mondial. Dans tous les pays on trouve des personnes qui utilisent deux ou plusieurs langues à diverses fins dans divers contextes. Dans certains pays pour être considérée comme instruite, une personne doit posséder plus de deux langues.* »⁵⁰. Un phénomène universel vu dans certains pays comme un avantage et une marque d'instruction.

1.5.1.6 Plurilinguisme / Multilinguisme

Pour un individu simple, la signification des deux notions est la même ; c'est la coexistence de plusieurs langues dans un pays ou chez un individu ; la capacité de maîtriser plusieurs codes linguistiques.

Robert CHAUDESON les distingue par rapport à la notion d'Etat. Pour lui le plurilinguisme est « *la coexistence de plusieurs langues au sein d'un même état* » ; le multilingue est « *la présence dans le continent ou dans l'une de ces régions de plusieurs langues dans les aires d'usage dépasse les frontières nationales* »⁵¹. Selon lui, le plurilinguisme correspond aux situations nationales, tandis que le multilinguisme est caractéristique des situations supranationales.

⁵⁰ William Francis MECKEY, « bilinguisme », in Marie-Louise Moreau, « sociolinguistique concepts de base », MARDAGA ., 1997 .

⁵¹ Robert CHAUDESON Dubois, Jdir, *dictionnaire de linguistique*, Larousse, paris, 1976.

1.5.1.7 La diglossie

La coexistence de deux variétés linguistiques sur le même territoire dont l'une est supérieure par rapport à l'autre.

Psichari définit la diglossie comme « *une configuration linguistique dans laquelle deux variétés d'une même langue sont en usage mais un usage décalé parce que l'une des variétés est valorisée par rapport à l'autre* »⁵²

Pour Ferguson la diglossie existe « *lorsque deux variétés de la même langue sont en usage dans une société avec des fonctions socioculturelles certes différentes mais parfaitement complémentaires l'une de ces variétés est considérée comme « haute » (High) donc valorisée...utilisée à l'écrit(...) l'autre considérée comme « basse » (Low) est celle de la vie quotidienne réservée à l'oral* »⁵³

D'après cette définition, l'Algérie est le meilleur exemple, où la langue arabe possède deux variétés ; langue arabe classique et arabe algérien. L'une est valorisée et utilisée dans les situations formelles, l'autre est inférieure réservée pour les situations informelles.

1.5.1.8 Les variétés linguistiques

C'est le contact de plusieurs codes linguistiques dans des situations historiques, développement du commerce et colonisations qui ont produit de nouvelles langues dites approximatives, formées à partir de deux langues totalement différentes. Ces langues facilitent la communication.

Les sabirs Des parlers simplifiés à base mixte de deux langues ; apparus pour des raisons de communications précises vues comme langue seconde ne s'évoluent pas, le dictionnaire définit le sabir comme un « *système linguistique réduit à quelques règles de combinaison et à un vocabulaire limité* » autre moyen de se comprendre(...) Les sabirs sont des langues d'appoint ayant une structure grammaticale mal caractérisée et un lexique pauvre, limité aux besoins qui l'ont fait naître et qui assurent leur

⁵² Psichari, cité par Henry Boyer, *introduction à la sociolinguistique*, Dunod, Paris, 2001, p 48.

⁵³ Ferguson, cité par Henry Boyer, *introduction à la sociolinguistique*, Dunod, Paris, 2001, p49.

Chapitre 1

le cadre théorique

survie. »⁵⁴ Mounin 1974 cité par CHACHOU estime que « les sabirs ont un lexique sommaire, limité à des besoins spécialisés, une morphologie invariante et une synthèse très simplifiée par rapport aux langues où ils puisent »⁵⁵. Il ajoute que « Les sabirs ne sont jamais langue maternelle et s'apprennent lorsqu'en naît le besoin »⁵⁶

Le créole apparut dans les pays africains colonisés, les esclaves l'ont créé pour mieux communiquer avec leur maître. Le vocabulaire est lourdement issu de la langue du colonisateur. C'est un phénomène durable et universel qui est devenu une langue première d'une communauté, l'exemple d'Haïti ; Une langue transmise des parents à ses enfants, une langue autonome. Henry Boyer définit le créole comme « une nouvelle langue, celle des esclaves à partir de l'idiome des colons »⁵⁷

Le dictionnaire de linguistique et des sciences du langage définit le créole comme suit : « On donne le nom de créole à des sabirs, pseudo sabirs ou pidgins qui pour des raisons diverses d'ordre historique ou socioculturel sont devenus les langues maternelle de toute une communauté. »⁵⁸

Pidgin Ensemble de formes nées dans des situations d'échanges commerciaux avec une grammaire très réduite qui n'est pas standardisée. Son vocabulaire est plus complet que celui des sabirs.

Pour Chaudenson, le pidgin est une « langue réservée à des relations limitées et occasionnelles. » et dans le dictionnaire des sciences du langage, le pidgin est « l'une des variétés de langues qu'on rencontre dans certaines anciennes colonies européennes et qui, tout en étant manifestement issues des langues des colonisateurs, constituent des systèmes linguistiques particuliers et autonomes »⁵⁹

Donc les trois variétés citées plus haut, on trouve que les pidgins et les sabirs sont juste des langues secondes créées pour des besoins spécifiques, un usage limité .En

⁵⁴ Jean Dubois et al, *Dictionnaire de linguistique et sciences de langage*, Larousse. Bordas, 1994, p.415.

⁵⁵ George MOUNIN 1974 cité par **Ibtissem Chachou**, « L'algérianisation du français. Vous avez dit « sabir » ? », *Lengas* [En ligne], 70 | 2011, mis en ligne le 25 avril 2014, consulté le 17 mai 2016.

⁵⁶ Idem.

⁵⁷ Henri BOYER,, *introduction à la sociolinguistique*, Dunod, Paris, 2001, p.19.

⁵⁸ Jean DUBOIS et al, *Dictionnaire de linguistique et sciences de langage* , Larousse, Bordas, 1994, p.126

⁵⁹ Robert CHAUDENSON, dans « *Les créoles* », PUF, coll. Que sais-je, n° 2970, 1995, p. 4.

revanche, les créoles s'évoluent, d'ailleurs, certains sont devenus langue première et officielle d'une communauté.

1.6 Représentations et attitudes linguistiques

1.6.1 Les représentations

Cette notion est apparue pour la première fois au début du 20^{ème} siècle en sociologie, elle est utilisée pour indiquer l'ensemble des images mentales que les locuteurs associent aux langues qu'ils pratiquent et les stéréotypes véhiculés. Ces jugements peuvent valoriser ou stigmatiser une langue.

Selon Boyer H, les représentations sont « *l'ensemble des images que les locuteurs associent aux langues qu'ils pratiquent, qu'il s'agisse de valeurs d'esthétique, ce sentiment normatif ou plus largement métalinguistique. Elles permettent de sortir de l'opposition radicale entre le « réel », les faits objectifs dégagés par la description linguistique et idéologique* »⁶⁰

1.6.2 Les Attitudes

C'est un concept indispensable pour expliquer le comportement social dans diverses disciplines telles que la sociologie et la psychologie sociale.

Pour John Louis CALVET : « *les attitudes linguistiques renvoient à un ensemble de sentiments que les locuteurs jugent, évaluent leur productions linguistiques et celle des autres en leur attribuant des nominations. Ces dernières révèlent que les locuteurs, en se rendant compte des déférences phonologiques, lexicales et morphosyntaxiques, attribuant des valeurs appréciatives ou dépréciatives à leur égard.* »⁶¹. Donc les attitudes organisent et guident les comportements langagiers des locuteurs, elles font référence aux préjugés et aux stéréotypes que portent les individus envers une langue ou un groupe, elles ont une dimension évaluative.

⁶⁰Henry BOYER, in CHERIGUEN F., « *Les enjeux de la nomination des langues de l'Algérie contemporaine* », Harmattan, Paris, 2007 p.19.

⁶¹Jean Louis CALVET, « *La sociolinguistique* », PUF, collection Que sais-je ?, Paris, 1993

D'après les deux définitions, les attitudes sont des actions et des comportements qu'un locuteur pourrait adopter envers une langue. Alors que les représentations linguistiques sont les conceptions et l'image mentale que l'individu porte sur une langue connue et pratiquée.

1.7 La communauté linguistique

« Si l'on pouvait concevoir les communautés linguistiques comme des communautés de langues, elles ne poseraient aucun problèmes d'identification elles coïncideraient avec des groupements humains géographiquement et/ou socialement définis par l'usage commun d'une langue. »⁶²

Donc, c'est le fait de partager le même code ou de communiquer avec la même langue dans un groupe, cela donne naissance à une communauté linguistique.

La communauté linguistique peut aussi disposer plusieurs langues, et le sentiment à l'égard de chaque langue peut être variable. Le sentiment d'appartenance à une communauté est un élément primordial pour sa continuité.

« Il serait faux de concevoir la communauté linguistique comme un ensemble de locuteurs employant les mêmes formes, On la décrit mieux comme étant un groupe qui partage les mêmes normes quant à la langue »⁶³. Pour William Labov la communauté linguistique est vue comme un ensemble de locuteurs qui portent les mêmes représentations envers une langue et les mêmes normes.

1.8 La sociolinguistique urbaine

La sociolinguistique est l'étude qui prend en charge l'étude de la langue dans une société. Son objet d'étude principal est d'expliquer les phénomènes linguistiques à partir des facteurs sociaux *« [...] notre objet d'étude est la structure et l'évolution du langage au sein du contexte social formé par la communauté linguistique [...] »⁶⁴.*

⁶² Daniel BAGGIONI, Marie-Louise MOREAU, Didier ROBILLARD « la communauté linguistique » in ⁶² Marie-Louise Moreau, sociolinguistique concepts de base, MARDAGA, 1997, p 88.

⁶³ William Labov, dans introduction à la sociolinguistique, d'Henri Boyer, Edition Dunod, Paris, 2001, p.23.

⁶⁴ William LABOV, Sociolinguistique, Ed de Minuit 1976, p 258.

Chapitre 1

le cadre théorique

« *L'urbanité signifie une accélération des processus de vie de la mobilité des individus, de l'innovation de structure et des institutions et d'une nouvelle différenciation sociale* »⁶⁵. Un progrès dans les domaines de la vie sociale ; les structures, les institutions et aussi pour les individus qui adoptent un nouveau mode de vie.

Dans le même ouvrage, Bulot cite la définition de Manuel Castells qui définit l'urbanité par deux tendances, à savoir : a) la concentration spatiale d'une population et b) par la culture urbaine qui s'exprime par la diffusion d'un système de valeur, d'attitude et de comportement⁶⁶.

Les deux tendances : l'une est liée à la spatialité qui s'élargie et le nombre des individus qui se multiplie et d'autre par rapport à la culture urbaine qui se caractérise par un système de valeur, d'attitude et par un changement dans le comportement c'est-à-dire que l'individu adopte un mode de vie adéquat.

Pour Thierry Bulot « *la sociolinguistique urbaine se consacre à la recherche de deux aspects : d'une part elle nous aide à mieux comprendre le rôle de la spécificité de l'espace urbain pour les pratiques langagières, d'une autre part elle permet de se servir de clivage complexe et multiple de la vie urbaine afin de mieux comprendre le rôle de langage dans la construction des rapports de différence et d'inégalité ainsi que les rapports entre pratiques et idéologie langagières* »⁶⁷. Elle prend en charge, dans sa recherche, deux aspects, elle aide à mieux comprendre le rôle de la particularité de l'espace urbain dans la pratique des langues et la vie urbaine, sa complicité et son influence sur la pratique des langues.

Le mot « Urbain » signifie un espace géographique délimité qui rassemble une population suffisamment remarquable, appelé la ville. Donc la discipline qui prend en charge l'étude de la langue dans la ville et l'espace urbain est nommée la sociolinguistique urbaine. « *La sociolinguistique urbaine inclut dans sa*

⁶⁵ Thierry BULOT, *Langue urbaine et identité, langue et urbanisation linguistique à Rouen, Venise, Berlin, Athènes et Mons*, l'Harmattan, 1999, Paris. P.9

⁶⁶ Idem

⁶⁷ ibid

Chapitre 1

le cadre théorique

problématisation du fait socio-langagier les spécificités organique et fonctionnelle de l'espace urbain »⁶⁸.

Bulot définit l'espace « *comme une entité relativement efficace ou se (de)jouent les tensions sociales intra urbaines.* »⁶⁹. Cette citation signifie que l'espace n'est pas seulement géographique mais englobe aussi tout autre espace tel que l'espace discursif qui permet d'avoir des interactions sociales entre les gens.

« *L'espace urbain est une ville, ou du moins une importante agglomération d'habitation très importante et fortement peuplée qui concentre la plus part des grandes activités humaines (commerce, industries, éducation, cultures, politique entre autres* »⁷⁰. D'après cette définition, l'espace urbain est une ville ou une agglomération peuplée, le nombre des habitants se diffère d'un pays un autre ; certain 1500, 2000, et 50000 pour d'autre. Cet espace connaît un développement remarquable dans les secteurs éducatifs, économique et culturel.

« *La ville est à la fois un espace commun unifiant mais aussi un espace de ségrégation, de relégation des parlures et des populations* »⁷¹ et la ville est « *l'expression spatiale d'une complexité sociale qui ne peut se comprendre que comme processus, comme une entité construite en permanence dont on ne peut approcher la spécificité si on la considère comme une donnée acquise. Elle est espace social avant d'être spécifiquement espace urbain et, en tant que tel, fait preuve d'une épaisseur socio-spatiale(...)* »⁷².

⁶⁸Thierry BULOT, *Sociolinguistique urbaine et géographie sociale : ETEROGENEITE DES LANGUE ET DES ESPACE*. Université de Rennes 2 (France) crédilif-EA Erellif 3207 Vincent Veschambre, Université d'Angers (France) UMR CNRS 6590 ESO.

⁶⁹ Thierry BULOT, 2002, « la double articulation de la spatialité urbaine : « espace urbanisé » et « lieux de ville » en sociolinguistique », dans [Marges linguistiques 3,] Marges linguistiques, Saint-chamas, p95.

⁷⁰ <http://tpe-sion.naturelforum.net/t14-qu-ce-que-un-espace-urbain>. Consulté le 15/04/2016 à 14 :26

⁷¹ Thierry BULOT, « *culture urbaine et diversité sociolinguistique* » : une identité en mouvement entre le locale et le globale, université de renne 2, mise en ligne en 2001.

⁷² Thierry BOLUT, *Langue urbaine et identité, langue et urbanisation linguistique à Rouen, Venise, Berlin, Athènes et Mons*, l'Harmattan, 1999, Paris. P.41

Chapitre 1

le cadre théorique

Bulot rajoute « *la ville est certes un espace social, mais, encore un espace énonciatif qui donne sens et valeur à l'ensemble de pratiques.* »⁷³.

Dans cette définition, Bulot montre que la ville est un espace géographique commun, un endroit de partage, d'interaction et de différenciation ou de séparation et un espace de rencontre de personnes et de langues valorisées par les pratiques des individus et leurs échanges langagiers.

Pour Calvet la ville est « *un endroit particulier parmi tout les endroits où l'on peut rencontrer ces locuteurs qui donnent vie aux langues* »⁷⁴ Donc la ville est un endroit spécial où existe le brassage de plusieurs langues, où les locuteurs donnent vie aux langues et naissance à d'autres.

Une autre définition de la ville « *Elle est ce milieu englobant où se juxtaposent et se combinent des divers aspects de l'activité sociale qui se déploient dans les lieux et des contextes d'interaction plus au moins séparés.* »⁷⁵ Cette définition de la sociologie urbaine définit la ville comme un endroit qui réunit diverses activités sociales qui se montrent dans des lieux d'interaction qui sont différentes d'un groupe à un autre.

« *L'identité est constituée par l'ensemble des caractéristiques et des attributs qui font qu'un individu ou un groupe se perçoivent comme une entité spécifique et qu'ils sont perçus comme telle par les autres* »⁷⁶

C'est l'ensemble des caractères qui font d'une personne ou d'un groupe ce qu'ils sont, c'est ce qui permet d'identifier une personne ou un groupe. On distingue plusieurs types d'identité :

L'identité personnelle qui est le produit de l'expérience de l'individu lui-même et celui de socialisation, elle est subjective liée à « la conscience de soi et la

⁷³ Thierry BULOT « *Pour une gestion durable des rapports entre le locale et le globale (intervention et sociolinguistique urbaine)* » ,dans Klayger Sabine, Thorle Britta (éds) , Sprache(n), Identita, Gesllschft. Stuttgart (63-72) mis en ligne en 2009 .consulté le 16. Avril.2016 à 18 :07.

⁷⁴ Louis Jean Calvet, *Les voix de la ville* », introduction à la sociolinguistique urbaine, Payot Paris, 1994, p 21.

⁷⁵ Yves GRAFMEYER, *Sociologie urbaine*, Nathan, Paris, 2000. P18.

⁷⁶ Michel CASTRA, « *identité* », sociologie[en ligne] les 100 mots de la sociologie, mise en ligne le 1 septembre 2012, url : <http://sociologie.revues.org/1593> consulté le 16 avril.2016 17 :45.

représentation du soi », « *L'identité personnelle, c'est ce qui permet, à travers le temps et l'espace, de rester le même, de se vivre dans l'action en tant que soi, dans une société et dans une culture donnée, en relation avec les autres* »⁷⁷. D'après cette citation, l'identité personnelle veut dire tout ce qui pousse l'individu à être lui-même.

L'identité sociale : « *englobe tout ce qui permet d'identifier le sujet de l'extérieur et qui se réfère au statut que le sujet partage avec les autres membres de ses déferents groupes d'appartenance (sexe, âge, métier, etc.). L'identité sociale comprend les attributs catégoriels et statutaires qui se réfèrent à des catégories sociales où se range les individus(...)* »⁷⁸. Donc cette identité permet de classer la personne selon les catégories et les statuts, ces derniers sont partagés par plusieurs personnes, sexe, âge, métier, étudiant, intellectuel, etc.

L'identité pour Claude DUBAR est vue comme « *le résultat à la fois stable et provisoire, individuel et collectif, subjectif et objectif, biographique et structural des processus de socialisation, qui conjointement construisent les individus et définissent les institutions.* »⁷⁹

La ségrégation vient du mot latin « segregare » qui signifie mettre à l'écart, séparer. Cette ségrégation se fait sur les individus à partir de leur appartenance ethnique, religieuse et sociale en raison de leur sexe et leur origine.

« *La notion de ségrégation dans son acception première, est socio-spatiale elle est dans la mesure où l'exclusion d'un groupe ne s'effectue sur le plan spatial qu'une fois accomplie sur le plan social. Autrement dit la ségrégation est à la fois sociale et spatiale et ne peut être l'une sans l'autre* »⁸⁰

La ségrégation sociale et spatiale peuvent ne pas exister l'une sans l'autre, spatiale isolement d'un quartier ou des quartiers d'une ville et sociale dont un groupe

⁷⁷ Guy Di Méo, « *Identités et territoires : des rapports accentués en milieu urbain ?* », *Métropoles* [En ligne], 1 | 2007, mis en ligne le 15 mai 2007, consulté le 17 mai 2016. URL : <http://metropoles.revues.org/80>

⁷⁸ [https://fr.m.wikipedia.org/wiki/identit%C3%A9_\(science_sociale\)](https://fr.m.wikipedia.org/wiki/identit%C3%A9_(science_sociale)).

⁷⁹ Claude DUBAR, cité par Guy Di Méo, « *identité et territoire des rapports accentués en milieu urbain* », *métropoles*, [en ligne], 1/2007, mis en ligne le 15/5/2007 consulté le 17/5/2016

⁸⁰ http://www.persee.fr/doc/homso_0018-4306_1997_num_125_3_2901

Chapitre 1

le cadre théorique

subit des discriminations de type économiques, juridiques ou politique. Un processus de séparation qui touche tout les domaines de la vie sociale des individus résidentiels, intellectuels, culturels, langagiers et économiques etc.

La discrimination vient du mot latin « discriminare ». Au sens courant, la discrimination est le fait de traiter de manière inégale, négative et défavorable un ou plusieurs individus.

Ces jugements peuvent êtres liés aux fortunes, l'éducation, sexe, lieu d'habitation, religion, origine ethnique, âge, style de vie, culture ou langue.

Conclusion partielle

Dans ce chapitre, nous avons démontré la situation sociolinguistique en Algérie, citer les langues en présence, leurs statuts et leurs pratiques et les représentations faites pour ces langues. Nous avons mis l'accent sur les différentes notions et théories liées à notre thème de recherche sociolinguistique et nous avons présenté et définit la sociolinguistique urbaine en montrant son champs d'étude et les déférents concepts liés à cette discipline.

CHAPITRE 2

LE CADRE ANALYTIQUE

Introduction

Après avoir terminé la partie théorique qui a été consacrée à la présentation des notions en rapport avec la sociolinguistique algérienne et la définition de quelques notions en relation avec notre thème de recherche, Nous passons au deuxième chapitre qui sera réservé à la partie pratique et l'analyse des données acquises après l'enquête que nous avons menée.

Notre objectif est de déterminer les représentations des langues et leurs pratiques à Sidi Aich par rapport aux deux rives et l'influence de l'espace sur celles-ci. Nous avons mené une enquête de terrain dans la région de Sidi Aich plus précisément dans les deux rives afin d'avoir un corpus à l'aide d'un questionnaire.

1 Présentation de l'enquête

1.1 Choix et description du questionnaire

Parmi les nombreuses techniques de recueil de données utilisées en sciences humaines, nous avons choisi le questionnaire qui est un moyen pour faciliter la récolte des données, obtenir un maximum de réponses et garantir l'objectivité de l'enquête. Remplir un questionnaire donne une certaine liberté à l'informateur de répondre sans pression et pouvoir donner son propre avis.

Nous avons opté pour un questionnaire standard⁸¹ comprenant les mêmes questions pour tous les groupes afin de toucher à toutes les tranches d'âge. Il englobe des questions variées entre les questions fermées, performées et des questions ouvertes pour laisser une marge de liberté à nos enquêtés. Notre questionnaire est une suite de questions standardisées qui comprend (14) questions en rapport avec les pratiques, les

⁸¹ Jean louis CALVET et Pierre DUMONT, *L'enquête sociolinguistique*, l'Harmattan, paris, 1999, p 15-16.

représentations des langues et de l'espace ségrégué pour répondre à notre problématique.

1.2 Les lieux d'enquête

Nous partons d'une évidence à savoir que Sidi Aich connaît une ségrégation socio-spatiale remarquable, ce qui nous a poussé à poser des questions et mener une enquête dans cette région pour définir cette ségrégation et son influence sur les pratiques des langues. Notre enquête s'est déroulée dans deux lieux : la mission et le village. Nous avons distribué le questionnaire auprès d'un nombre important de personnes qui fréquentent le C.S.P (Complexe Sportif de Proximité) ainsi que dans la rue et dans différents magasins à la rive gauche.

Dans la rive droite, le questionnaire a été distribué dans la bibliothèque car beaucoup de personnes s'y rendent, à la mairie qui est un lieu public fréquenté par tout le monde et aussi dans la rue pour toucher toutes les tranches d'âge et les niveaux sociaux.

1.3 Les écueils rencontrés du terrain

Durant notre enquête, nous nous sommes confrontés à plusieurs problèmes, certaines personnes n'ont pas collaborées avec nous, elles ont refusé de répondre à notre questionnaire sous prétexte qu'il est trop long et d'autres parce qu'elles n'étaient pas intéressées.

Certaines personnes n'ont répondu qu'aux questions fermées, elles ont négligé les justifications par manque de temps, manque de moyen ou par manque d'intérêt. D'autres personnes qui ont pris le questionnaire chez elles pour répondre tranquillement et sérieusement n'ont pas eu l'amabilité de nous les restituer. Sur plus de 120 questionnaires distribués, nous avons récupéré 100 et après un dépouillement nous avons récupéré 80 questionnaires presque complets en éliminant les questionnaires incomplets pour garantir l'objectivité de notre enquête

1.4 Les informateurs de l'enquête

Notre enquête repose sur un public choisi qui est les résidents de Sidi Aich et qui fréquentent la mission et le village, les lieux les plus fréquentés de la région. Nous avons divisé notre questionnaire en deux parties en égalité 40 pour la rive gauche (la mission) et 40 pour la rive droite (le village). Ce tableau met en relief le nombre de personnes enquêtées dans les deux lieux :

Rive gauche		Rive droite	
Masculin	Féminin	Masculin	Féminin
20	20	22	18

Tableau 1 : Nombre d'enquêtés dans les deux rives

2 Analyse du questionnaire

2.1 La ségrégation socio-spatiale à Sidi Aich

Nous avons plusieurs questions relatives au premier objectif avec lesquelles nous visons à déterminer les représentations faites des deux espaces occupés, rive gauche rive droite et celles qui sont faites de l'autre dans le discours de même, définir les ressemblances et les différences existantes et l'impact de l'espace sur les pratiques.

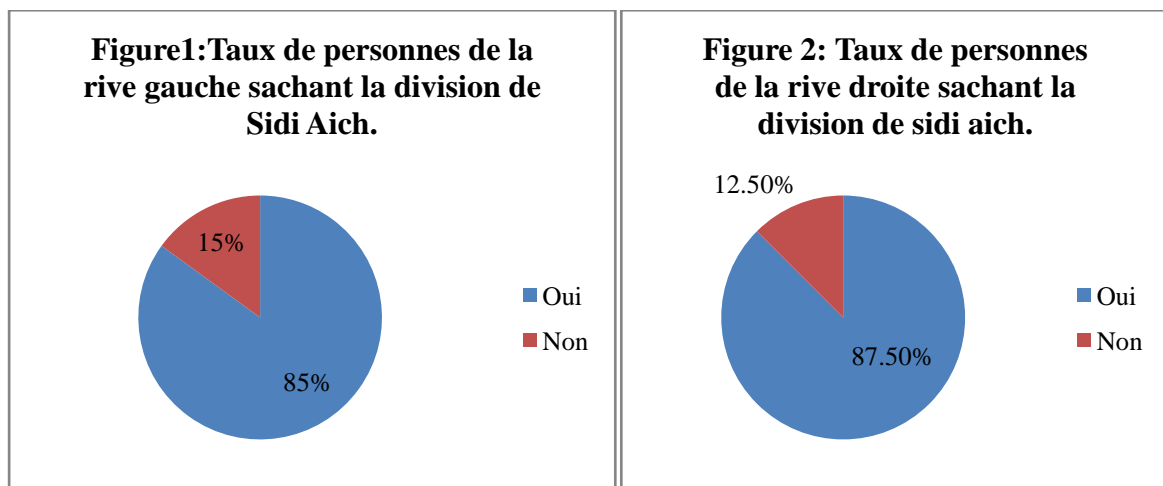
2.1.1 La division de Sidi Aich en deux parties

A travers cette question nous allons démontrer le taux de conscience des gens des deux rives à propos de la séparation de Sidi Aich en deux parties. Pour ce but, nous avons posé une question fermée : Savez vous que Sidi Aich est divisée en deux parties ? Oui/non.

Rive gauche				Rive droite			
Oui		Non		Oui		Non	
Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
34	85%	6	15%	35	87.5%	5	12.5%

Tableau 2 : Division de Sidi Aich en deux parties

D'après l'analyse du tableau, nous avons constaté que sur 80 enquêtés, 34/40 de la rive gauche (85%) et 35/40 (87.5%) dans la rive droite savent que sidi Aich est divisée en deux parties alors que le reste l'ignore, cette minorité trouvent qu'il n'existe pas de caractères de séparations. Donc nous constatons que la majorité des enquêtés dans les deux rives est consciente du fait que Sidi Aich est une région qui est divisée en deux parties, par la rivière de la Soummam, et qui sont la rive gauche (Ath Yemmel) et la rive droite (Ath Waghliis et Ath Mansour).



2.1.2 La rive fréquentée par les enquêtés

Pour déterminer la rive fréquentée par les gens de Sidi Aich nous avons proposé la question suivante : vous fréquentez quelle rive ?

Rive gauche						Rive droite					
Rive gauche		Rive droite		Les deux		Rive gauche		Rive droite		Les deux	
32	80%	3	7.5%	5	12.5%	8	20%	17	42.5%	15	37.5%

Tableau 3 : la rive la plus fréquentée

A la lecture des résultats obtenus, 32 personnes de la rive gauche avec un pourcentage de 80% fréquentent la rive gauche et 3 avec un taux de (7.5%) fréquente la rive droite et les 5 autres personnes (12.5%) fréquentes les deux rives. Pour les enquêtés de la rive droite 8 (20%) ont opté pour la rive gauche 17 enquêtés (42.5%) pour la rive droite et les 15 derniers (37.5%) pour les deux rives. D'après le tableau

nous remarquons que la majorité des enquêtés fréquente la rive où ils habitent. Mais la rive la plus fréquentée est la rive gauche.

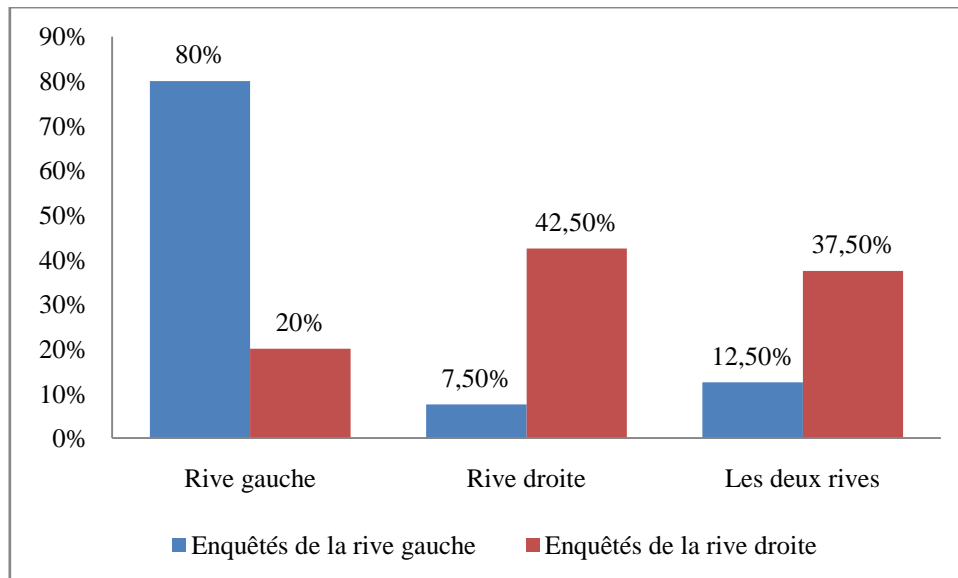


Figure 3 : La rive la plus fréquentée

2.1.3 Les représentations qu'on se fait des deux espaces

Dans la finalité de montrer la différence qui existe dans les deux espaces de Sidi Aich autant qu'une région divisée, nous avons posé la question : Trouvez vous que l'une des deux rives est plus développée que l'autre ?

Rive gauche				Rive droite			
Oui		Non		Oui		Non	
19	47.5%	21	52.5%	22	55%	18	45%

Tableau 4 : Les représentations de l'espace

En se basant sur le tableau ci-dessus nous constatons que la majorité des deux rives ; 19 personnes de la rive gauche (47.5%) et 22 personnes de la rive droite (55%) trouvent que l'une des deux rives est plus développée que l'autre. Et d'après l'analyse des justifications, la majorité des enquêtés des deux rives estime que la rive gauche est la plus développée. Et la minorité de 21 personnes de la rive gauche avec un taux de 52.5% et 18 personnes de la rive droite avec un taux de 45% trouve que les deux rives sont pareilles.

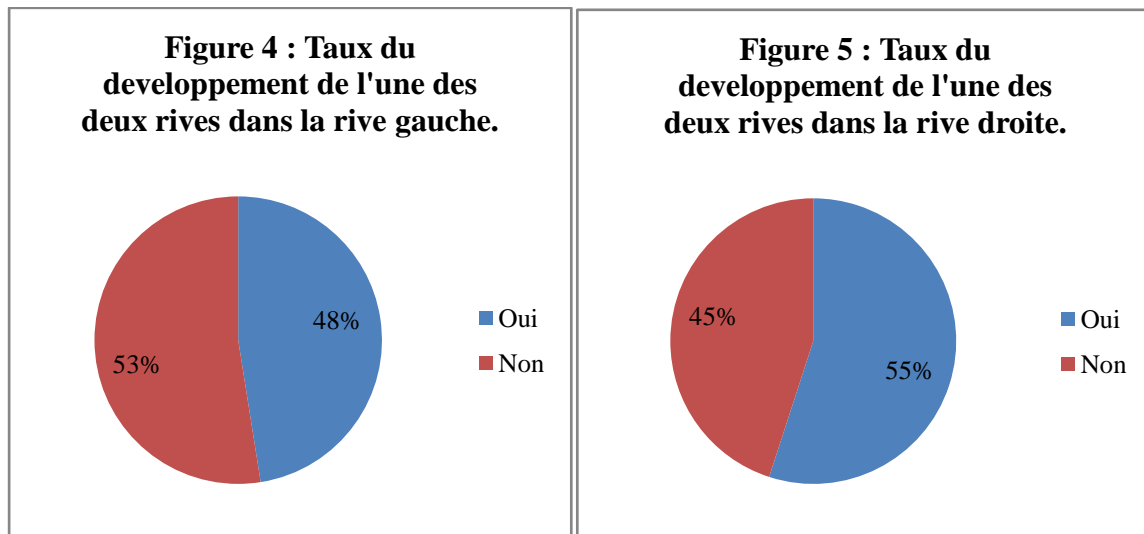


Tableau 5 : Justification du développement de l'une des deux rives

Rive Gauche
Présence des établissements scolaires.
C'est une rive moderne.
On y trouve les nécessités de la vie.
Elle est plus active.
C'est une rive populaire.
Elle est mouvementée.
C'est une ville récente.
C'est une ville avec des infrastructures nouvelles et modernes.

Rive Droite
Parce qu'elle a un passé prestigieux
Parce que ses habitants ont fréquenté l'école française.
Ses habitants sont instruits.
Les gens de la rive droite ont un esprit ouvert.
Les habitants sont plus éduqués et cultivés

2.1.4 Regard descriptif des deux rives

Pour déterminer les représentations que se font les gens sur les deux espaces, rive gauche et rive droite, nous avons posé une question ouverte : comment pouvez-vous décrire ces deux rives ?

D'après l'analyse des réponses données par les informateurs, nous remarquons que les enquêtés des deux rives ont décrit Sidi Aich comme une région séparée en deux rives ; gauche et droite, habitée par deux tribus différentes (Ath Yemmel) sur la gauche (Ath Waghli) et (Ath Mansour) qui parlent différemment et suivent deux modes de vie différents.

Les enquêtés considèrent la rive droite comme ancienne ville habitée par des personnes d'origine kabyle et fréquentée le plus par les hommes et les vieux. C'est une partie où se situe le marché, la mosquée, les établissements administratifs et le plus de centres commerciaux. Par contre, ils qualifient la rive gauche, de nouvelle ville, habitée par des arrivistes, où se situe le grand nombre d'établissements scolaires. Mais aussi une ville moderne, fréquentée beaucoup plus par les jeunes et les femmes.

Ces deux rives sont deux parties complémentaires pour d'autres enquêtés.

2.1.5 Les représentations de l'autre dans le discours

Pour montrer ce que représente l'autre aux yeux de même, et les stéréotypes véhiculés entre les gens des deux rives, nous avons opté pour la question : Comment pouvez-vous décrire les gens des deux rives ?

	Rive gauche		Rive droite	
	N	P	N	P
Frimeurs	16	40%	21	52.5%
Racistes	16	40%	15	37.5%
Intellectuels	22	55%	19	47.5
Sociables	25	62.5%	22	55%
Intelligents	22	55%	19	47.5%

Tableau 6 : Les représentations sociales

Dans l'analyse de cette question, notre but est de montrer comment les gens d'une rive ont décrit les gens de l'autre rive. La majorité des enquêtés de la rive gauche considère les gens de la rive droite des gens sociables et intellectuels mais ils ont ajouté qu'ils sont agressifs dans leur manière de parler de fait qu'ils occupent un espace ancien et montagnard. La majorité des enquêtés de la rive droite décrivent aussi les gens de la rive gauche comme des gens sociables mais aussi frimeurs dans leurs manières de parler et leurs comportements.

2.1.6 L'impact de l'espace sur le parler

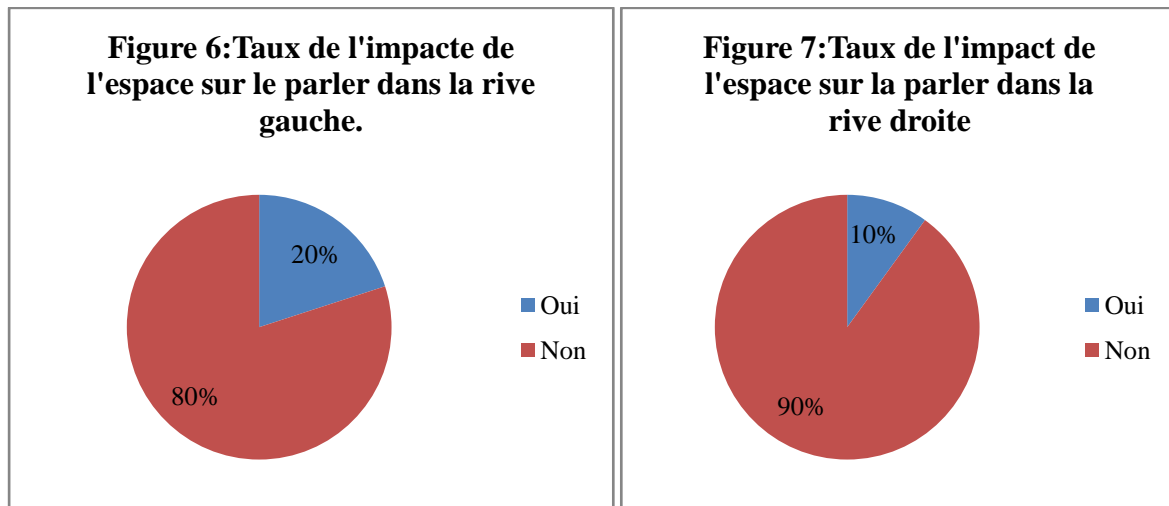
La question qui suit vise à étudier l'impact de l'espace sur les manières de parler des habitants des deux rives est de déterminer c'est l'espace pousse les gens à changer leurs manières de parler. Si vous passez d'une rive à une autre, changerez vous votre manière de parler ?

Rive Gauche				Rive Droite			
Oui		Non		Oui		Non	
8	20%	32	80%	4	10%	36	90%

Tableau 7 :L'impact de l'espace sur le parler

Après la lecture du tableau ci-dessous, nous trouvons qu'à la rive gauche, 08 locuteurs (20%) ont répondu « oui » et 32 locuteurs (80%) ont répondu « non ». Dans la rive droite, 04 enquêtés (10%) changent leur manière de parler mais la majorité (90%) ne la change pas.

En conclusion, la majorité des enquêtés des deux rives ne change pas leur façon de parler et ont justifié leur réponse par le fait que l'espace géographique n'a pas d'influence sur leur façon de parler ni sur leur identité personnelle et sociale. Mais la minorité change selon son interlocuteur si ce dernier ne comprend pas certains ajoutent qu'ils changeront leur façon de parler pour éviter les préjugés.



Synthèse 1

Après avoir analysé les réponses données par les enquêtés relatives à notre premier objectif, nous avons constaté que la majorité des gens des deux rives savent que la région de Sidi Aich est divisée en deux parties. Nous avons aussi déterminé les représentations faites de l'espace et des gens les uns sur les autres. Les gens estiment qu'il existe une différence entre les deux rives par rapport aux infrastructures, au mode de vie et à la culture. Nous avons noté aussi à travers les descriptions et les justifications que les gens de chaque rive essaient de mettre à l'écart les gens de l'autre rive, ce qui montre qu'il n'existe pas seulement une ségrégation par rapport à l'espace mais aussi une ségrégation et discrimination sociale. Nous avons déterminé que la majorité des gens ne change pas leur façon de parler à cause de l'espace.

2. 2 Les représentations des langues

Nous avons plusieurs questions relatives à ce deuxième objectif. Nous allons définir les représentations des locuteurs des deux rives faites des langues en présence et leur importance notamment celle de la langue française.

2.2.1 Classement et préférences des langues

Ces deux questions sont posées dans le but de montrer la position attribuée pour chaque langue selon les préférences des informateurs et de cerner les raisons qui les ont poussées de les classer dans tel ou tel ordre.

Classez ces langues selon vos préférences, Quelles sont les raisons de ce classement ?

	Rive droite								Rive gauche							
	1ère position		2ème position		3ème position		4ème position		1ère position		2ème position		3ème position		4ème position	
Kabyle	28	70%	8	20%	3	7.5%	1	2.5%	34	85%	3	7.5%	2	5%	1	2.5%
Arabe	3	7.5%	5	12.5%	14	35%	18	45%	1	2.5%	5	12.5%	13	32.5%	18	45%
Français	6	15%	23	57.5%	10	25%	1	2.5%	2	5%	30	75%	6	15%	3	7.5%
Anglais	3	7.5%	4	10%	13	32.5%	20	50%	3	7.5%	2	5%	18	45%	18	45%

Tableau 8 : Classement et préférences des langues

D'après notre analyse du tableau ci-dessus, nous remarquons que la langue kabyle est classée en 1ère position dans les deux rives avec un taux de 85% dans la rive gauche et de 70% dans la rive droite, justifiant leur classement par le fait que la langue kabyle est la langue maternelle des locuteurs et sachant aussi que Sidi Aich est une partie de la Kabylie. Pour les 30% qui restent la langue kabyle est seulement langue d'identité, ils communiquent et travaillent avec d'autres langues telles que le français. Vient par la suite le français en 2ème position avec un taux de 75% dans la rive gauche et de 57.5% dans la rive droite en expliquant cela par le fait que Sidi Aich a été colonisée par les français mais aussi c'est la langue avec laquelle ils font une partie de leurs études, une langue internationale, leurs relations avec les immigrants. Dans la rive gauche, les deux langues, arabe et anglais, sont classées en 3ème position avec un taux de 45% chacune. Dans la rive droite, l'arabe est classé en 3ème position avec un taux de 35% justifiant cela par le fait que c'est une langue de scolarisation et celle de l'Etat, nous avons noté que certains ont pas classé l'arabe en donnant la justification que cette dernière n'est pas leur langue, elle est une langue imposée. Enfin en 4ème position

l'anglais avec un taux de 47.5% car c'est une langue qui n'est pas parlée, maîtrisée et comprise par tout le monde.

2.2.2 La description des langues

Pour attribuer des statuts aux langues en présence, nous avons opté à la question : Comment décrivez-vous ces langues ?

		Rive gauche		Rive droite	
		Nombre	pourcentage	Nombre	Pourcentage
Kabyle	Identité	10	25%	17	42.5%
	Langue maternelle	15	37.5%	14	35%
	Maternelle et identité	15	37.5%	9	22.5%
Arabe	Imposée	5	12.5%	6	15%
	Etat	6	15%	5	12.5%
	Religion	12	30%	13	32.5%
	Imposée /Etat	1	2.5%	2	5%
	Imposée/ Religion	0	0%	5	12.5%
	Etat/religion	9	22.5%	6	15%
	Etat/religion/imposée	5	12.5%	3	7.5%
Français	Prestige	4	10%	2	5%
	Savoir	19	47.5%	15	37.5%
	Modernité	9	22.5%	5	12.5%
	Prestige /savoir	0	0%	3	7.5%
	Prestige /modernité	0	0%	9	00%
	Savoir /modernité	3	7.5%	0	22.5%
	Prestige/savoir/modernité	6	15%	6	15%

Tableau 9 : Description des langues

Ce tableau nous montre que sur 40 enquêtés de la rive gauche, 10 d'entre eux (25%) ont décrit la langue kabyle comme langue d'identité et le reste en égalité entre langue maternelle et langue maternelle et identité en même temps ce qui fait un taux

de 37.5% chacune. Pour l'arabe, la majorité de 30% ont qualifié cette langue de langue de religion, 22.5% langue d'Etat et de religion, 15% langue d'Etat seulement, 2.5% langue imposée et d'Etat. Le reste en égalité entre (langue d'Etat) et (langue d'Etat, de religion et imposée) avec un taux de 12.5%. La majorité des enquêtés (47.5%) ont décrit la langue française comme une langue de savoir. Vient après 22.5% d'entre eux l'ont décrite comme langue de modernité, 10% prestige, 15% prestige, savoir et modernité. Le reste (7.5%) savoir et modernité. En ce qui concerne la rive droite, nous avons constaté que 42.5% des locuteurs estiment la langue kabyle une langue d'identité, 35% une langue maternelle et 22.5% comme une langue d'identité et maternelle. Pour l'arabe 32.5% des enquêtés la considèrent comme une langue de religion, 15% langue imposée, 15% autres comme d'Etat et de religion, 12.5% comme seulement langue d'Etat, 12.5% autres comme langue imposée et de religion et le reste 5% la considèrent comme langue imposée et celle de l'Etat. La langue française est qualifiée de langue de savoir avec un taux de 37.5%, langue de savoir et modernité avec 22.5%, langue de savoir, prestige et modernité avec 15%, langue de modernité avec 12.5%, langue de prestige et savoir avec 7.5%. enfin seulement une langue de prestige avec 5%.

Et après avoir comparé les réponses des deux rives, nous concluons que ces langues sont décrites de la même manière par la majorité des enquêtés le kabyle langue maternelle, le français langue de savoir, enfin l'arabe la langue de la religion.

Chapitre 2 : Le cadre analytique

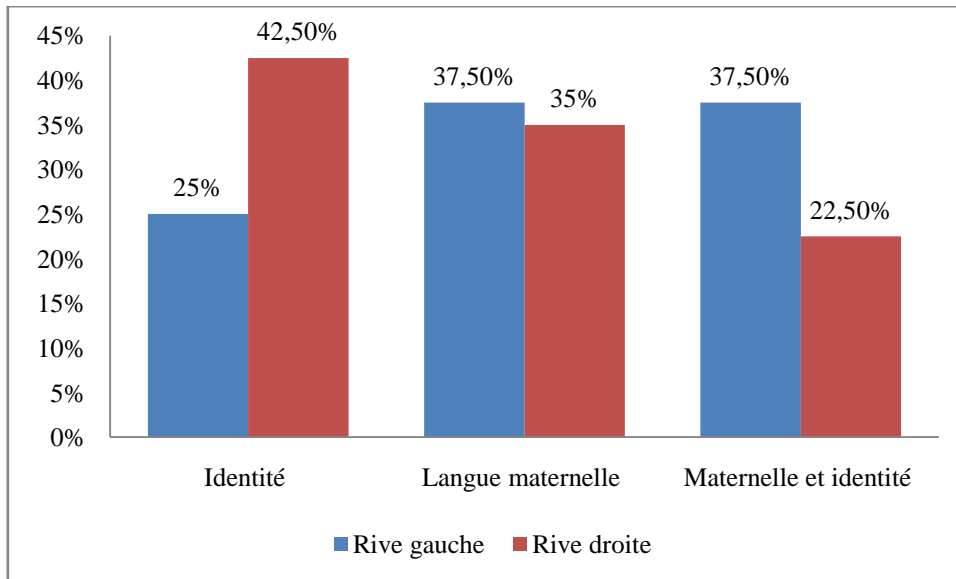


Figure 8 : Description du kabyle.

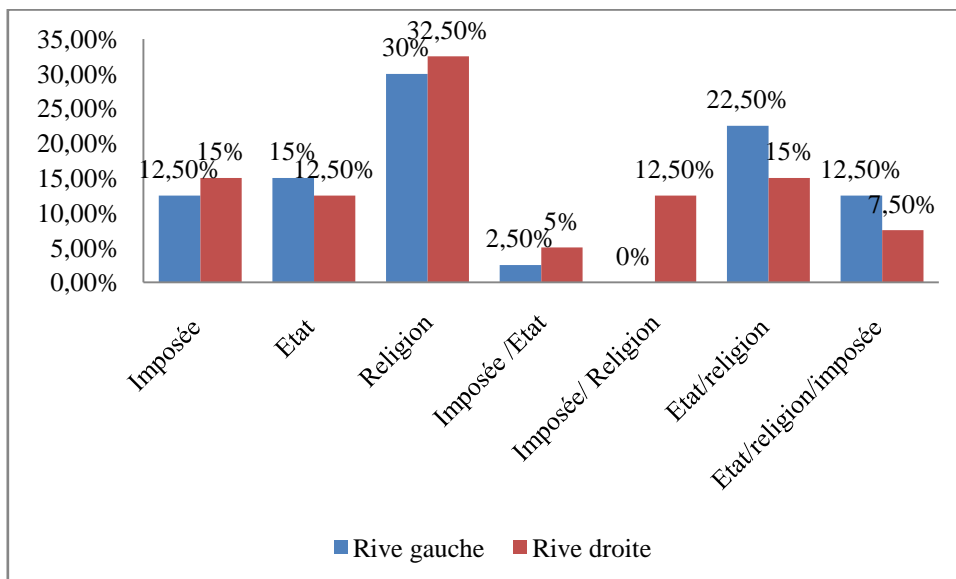


Figure 9 : Description de l'arabe.

Chapitre 2 : Le cadre analytique

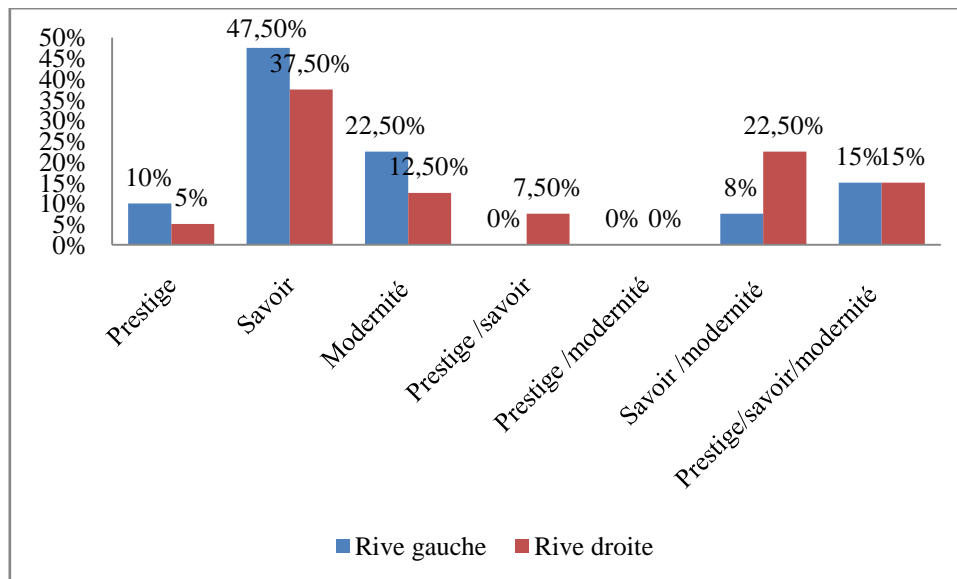


Figure 10 : Description du français.

2.2.3 L'importance de la langue française

La question suivante vise à étudier l'importance de la langue française dans les deux territoires et les raisons qui justifient cette importance.

Est-ce que la langue française est importante pour vous ?

Rive gauche				Rive droite			
Oui		Non		Oui		Non	
36	90%	4	10%	33	82,5%	7	17,5%

Tableau 10 : L'importance de la langue française

Ce tableau nous montre le nombre et le taux de personnes qui ont répondu par oui ou non sur l'importance de la langue française dans les deux rives.

Nous avons constaté que 36 enquêtés (90%) de la rive gauche, et 82,5% de la rive droite trouvent que la langue française est importante pour eux mais les (10%) et (17,5%) au contraire pensent qu'elle ne leur sert pas du tout en vu de son classement mondial. Elle est juste un butin de guerre, ils estiment que l'anglais est plus important. En conclusion, dans les deux rives, la majorité des enquêtes ont répondu oui sur la question posée justifiant leur réponse, par le fait que la langue française est une langue avec laquelle les locuteurs communiquent facilement avec les autres au travail, dans la

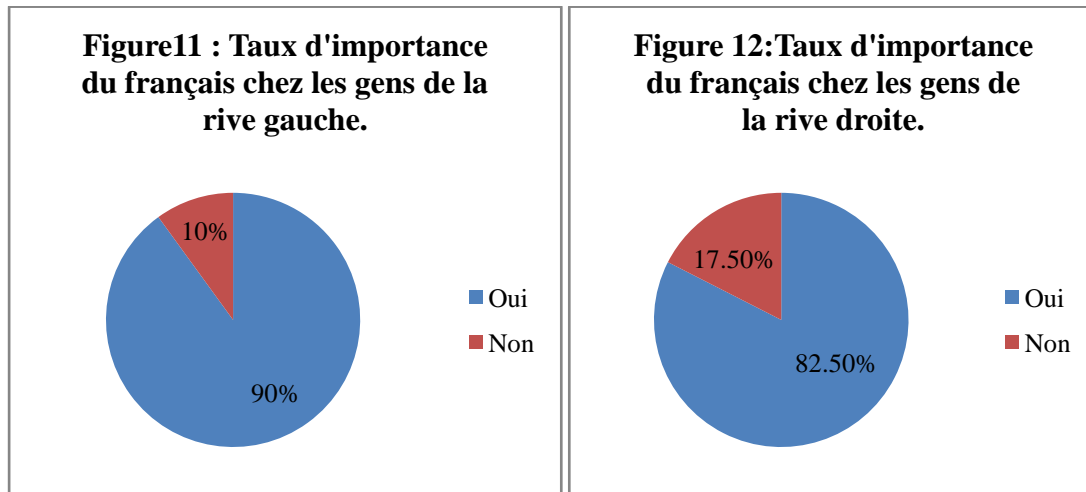
Chapitre 2 : Le cadre analytique

rue ou autres. C'est une langue de savoir, de recherche, de science et de modernité mais aussi une langue enseignée dans les établissements scolaires.

Tableau 11 : Justifications des gens sur l'importance de la langue française

Justifications de l'importance de la langue française
Langue de communication.
C'est une langue internationale.
C'est une langue de recherche.
C'est une langue d'activité.
Parce que c'est la plus utilisée dans les administrations.
C'est une langue étrangère.
Pour s'affirmer au travail.
La seule langue que j'utilise dans les administrations
C'est une langue usuelle.
C'est une langue riche.
Une langue de sciences et technologies.
C'est une langue que tout le monde parle.
J'utilise le français pour frimer.
C'est une langue vivante.
C'est une langue de savoir et de modernité.
C'est une passion pour moi.
La deuxième langue la plus pratiquée.
C'est une des affaires.
C'est une langue que j'apprécie beaucoup.
Parce que c'est mon gagne pain.
C'est une langue d'ouverture vers d'autres civilisations.

Chapitre 2 : Le cadre analytique



Synthèse 2

En analysant les réponses relatives au deuxième objectif, nous avons conclu que les enquêtés donnent une représentation positive à la langue kabyle vu que c'est la langue maternelle de la majorité des informateurs dans les deux rives. Vient la langue française dans la deuxième position. Pour la rive droite la langue arabe puis l'anglais, en revanche nous remarquons que dans la rive gauche l'arabe et l'anglais sont classés dans la troisième position. En ce qui concerne les descriptions attribuées aux langues, nous avons constaté que la langue kabyle est qualifiée de langue maternelle, la langue française langue de savoir et l'arabe langue de la religion dans les deux rives.

Par ailleurs, nous avons noté que la langue française est une langue importante, elle occupe une place prestigieuse au sein de la région de Sidi Aich et cela était affirmé par la majorité des gens des deux rives.

2.3 Les pratiques linguistiques dans les deux rives

Pour explorer le domaine des pratiques linguistiques relatives aux deux espaces, nous avons posé plusieurs questions qui visent à mettre l'accent sur les

Chapitre 2 : Le cadre analytique

contextes d'utilisation des langues, les différences entre les pratiques dans les deux rives et le taux de maîtrise des langues chez les locuteurs des deux territoires.

2.3.1 Contextes d'usage des langues en présence

Afin de définir les contextes d'usage des langues dans les deux rives nous avons posé la question suivante : Comment utilisez-vous ces langues selon le tableau suivant ?

Rive Gauche										
	Famille		Amis		Travail		Rue		Débat	
Kabyle	23	57.5%	11	27.5%	3	7.5%	24	60%	3	7.5%
Arabe	0	00%	0	0%	2	5%	0	0%	1	2.5%
Français	0	00%	1	2.5%	11	27.5%	0	0%	10	25%
Kabyle/arabe	1	2.5%	2	5%	1	2.5%	5	12.5%	0	00%
Kabyle/français	15	37.5%	17	42.5%	8	20%	10	25%	16	40%
Arabe/français	0	00%	0	00%	8	20%	0	00%	3	7.5%
Kabyle/arabe/français	1	2.5%	9	22.5%	7	17.5%	1	2.5%	7	17.5%

Tableau 12 : Contextes d'usage des langues en présence dans la rive gauche

Ce tableau nous montre le nombre et le pourcentage des locuteurs qui utilise le kabyle, l'arabe et le français dans les différentes situations que nous avons proposées.

Dans la rive gauche, en famille, 57% des enquêtés utilisent la langue kabyle seule, 2.5% utilisent la langue kabyle et la langue arabe en parallèle, 37.5% communiquent avec la langue kabyle et la langue française, 2.5% avec les trois langues. Avec les amis, 25.5% communique avec le kabyle, 2.5% en français, 5% en kabyle et en arabe, 42.5% en kabyle et français, 22.5% utilisent les trois langues. Concernant le travail, 4.5% des enquêtés s'échangent en kabyle, 5% en arabe, 27.5% en français, 2.5% en kabyle et arabe, 20% en kabyle et en français, 20% en arabe et en

Chapitre 2 : Le cadre analytique

français et enfin 17.5% communiquent avec les trois langues. Dans la rue, 60% des locuteurs parlent en kabyle, 12.5% en kabyle et arabe, 25% en kabyle et français, 2.5% avec les trois langues. Enfin, pour le débat, 7.5% des locuteurs débattent en kabyle, 2.5% le font en arabe, 25% en français, 40% en kabyle et français, 7.5% en arabe et français, 17.5% avec les trois langues.

Donc nous constatons que la majorité des locuteurs de la rive gauche utilise le kabyle dans toutes les situations mais se réfère à l'alternance pour s'exprimer dans la plus part des situations.

Rive Droite										
	Famille		Amis		travail		Rue		Débat	
Kabyle	15	37.5%	9	22.5%	5	12.5%	11	27.5%	10	25%
Arabe	2	5%	2	5%	1	2.5%	3	7.5%	2	5%
Français	1	2.5%	4	10%	7	17.5%	1	2.5%	5	12.5%
Kabyle/arabe	1	2.5%	2	5%	00	00%	3	7.5%	1	2.5%
Kabyle/français	14	35.5%	15	37.5%	11	27.5%	14	35%	12	30%
Arabe/français	0	00%	1	2.5%	5	12.5%	0	00%	2	5.5%
Kabyle/arabe/français	7	17.5%	7	17.5%	11	27.5%	8	20%	8	20%

Tableau 13 : Contextes d'usage des langues en présence dans la rive droite

A partir de ce tableau nous réalisons que 37.5% des locuteurs s'expriment en kabyle avec la famille, 2.5% en arabe, 2.5% en français, 2.5% en kabyle et en arabe, 35% en kabyle et en français et 17.5% utilisent les trois langues en même temps. Avec les amis, 22.5% des enquêtés en répondu que c'est le kabyle, 5% l'arabe, 10% le français, 5% kabyle et arabe, 37.5% le kabyle et le français et, 2.5% l'arabe et le français et enfin 17.5% des locuteurs utilisent les trois langues. Au travail, 12.5% des enquêtés optent pour la langue kabyle, 2.5% pour l'arabe, 17.5% pour le français, 27.5% pour le kabyle et le français, 12.5% pour l'arabe et le français et enfin 27.5% pour les trois langues. Les résultats nous montrent que dans la rue, 27.5% des locuteurs utilisent la langue kabyle, 7.5% l'arabe, 2.5% le français, 7.5% le kabyle et l'arabe, 35%le kabyle et le français et 20% les trois langues. En ce qui consterne le

Chapitre 2 : Le cadre analytique

débat, 25% utilisent le kabyle, 5% l'arabe, 12.5% le français, 25% le kabyle et l'arabe, 30% le kabyle et le français, 5% l'arabe et le français et enfin 20% les trois langues. Nous remarquons que les locuteurs de la rive droite utilisent le français et le kabyle dans toutes les situations. En rassemblant les réponses des locuteurs des deux rives, nous remarquons que les locuteurs utilisent au moins deux langues dans la plupart des situations (beaucoup plus le français et la kabyle). Ce qui nous pousse à mettre l'accent sur l'alternance et le bilinguisme.

2.3.2 Situation de communication et choix d'un code

Pour étudier le choix d'un code ou d'un autre dans les différentes situations de communication chez les locuteurs des deux rives, nous avons proposé la question suivante : quelles sont les raisons qui vous poussent à vous exprimer dans telle ou telle langue.

	Rive gauche		Rive droite	
	N /40	%	N/40	%
Besoins situationnel	18	45%	21	52.5%
Habitude	29	72.5%	24	60%
Milieu dans lequel vous avez évolué	20	50%	28	70%
Votre interlocuteur	27	67.5%	25	62.5%
Besoin de s'affirmer	9	22.5%	6	15%
Raison historique	11	27.5	5	12.5%

Tableau 14 : Situations de communication et choix d'un code

Nous avons mené notre enquête dans les deux rives et la majorité des enquêtés de la rive gauche affirme qu'ils s'expriment dans telle ou telle langue par habitude mais aussi par rapport à leur interlocuteur. Et dans la rive droite la majorité des locuteurs font recours à telle ou telle langue à cause du milieu dans lequel ils ont évolué et aussi par rapport à leur interlocuteur.

Chapitre 2 : Le cadre analytique

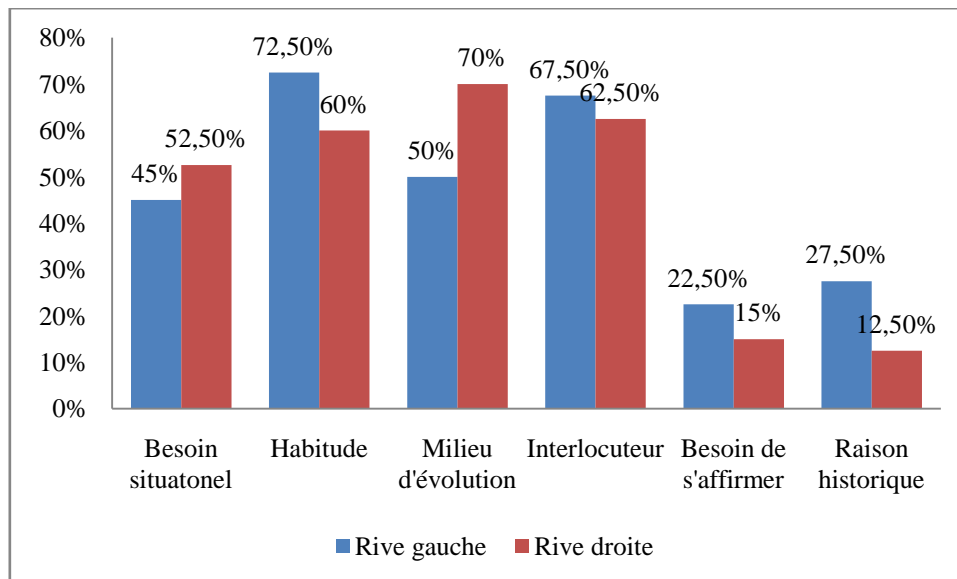


Figure 13 : Les raisons des locuteurs des deux rives pour le choix d'un code.

2.3.3 Les langues en présence dans les deux espaces

Nous avons posé cette question dans le but de montrer les langues en présence dans les deux rives et leur pratique. Dans quelle rive pratique-t-on ces langues ?

	Rive gauche		Rive droite	
	N	%	N	%
Kabyle	73	91,25%	75	93,75%
Arabe	37	46,25%	27	33,65%
Français	62	77,5%	58	62,5%
Anglais	18	22,5%	9	11,25%

Tableau 15 : La pratique des langues dans les deux rives

Le tableau nous montre la rive dans laquelle les langues en présence sont utilisées le plus. Notre analyse démontre que sur 80 réponses données par les enquêtés trouvent que la langue kabyle est pratiquée dans les deux rives, avec un taux très élevé mais elle est pratiquée dans la rive droite plus que l'autre rive en justifiant leurs réponses par le fait que les gens de cette rive sont considérés comme des habitants originaires de Sidi Aich qui ont su préserver leur langue kabyle. Contrairement à l'arabe qui sur 37 enquêtés, 46,25% trouvent qu'elle est pratiquée le plus dans la rive gauche à cause de la présence des gens arrivistes issus de différentes régions arabe qui

Chapitre 2 : Le cadre analytique

utilisent l'arabe dialectal pour communiquer avec leur entourage et les établissements scolaire de fais qu'elle est la première langue d'enseignement.

La langue française est présente dans les deux rives, mais elle est pratiquée plus dans la rive gauche avec un taux de 77,5% à cause de nombre considérable de jeunes et de femmes qui la fréquente et qui utilisent cette langue pour communiquer, sans oublier l'existence de plusieurs établissements scolaires et les centre de formation. Pareil pour l'anglais qui est pratiquée le plus dans la rive gauche avec un pourcentage de 71,41% pour les mêmes raisons que nous avons cité pour la langue française et aussi à cause de son classement mondiale.

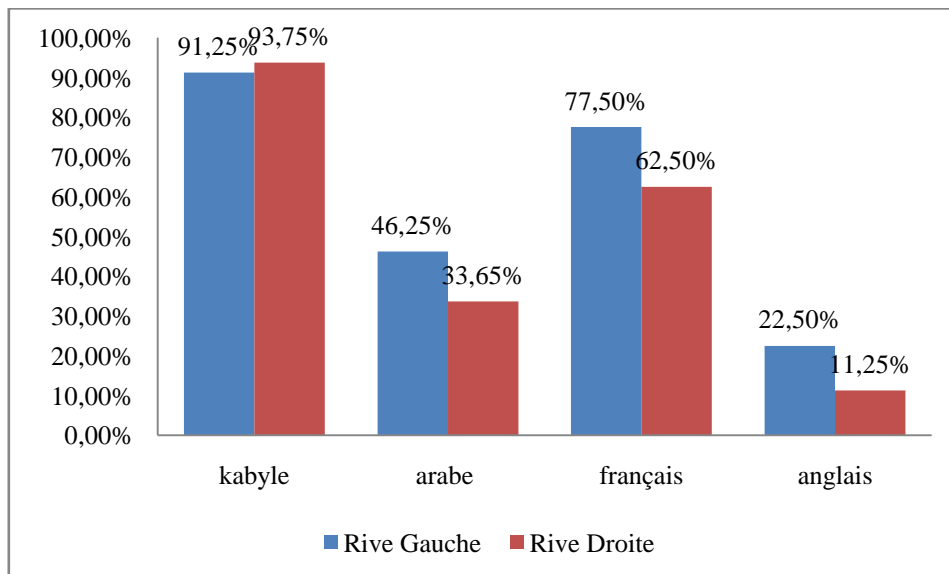


Figure 14 : Le taux de pratique des langues dans les deux rives.

2.3.4 La manière de parler dans les deux rives

Pour démontrer la manière de parler dans les deux rives et les différences qui existent, nous avons posé la question suivante : Pensez vous qu'on parle de la même manière dans les deux rives ?

Chapitre 2 : Le cadre analytique

Rive gauche				Rive droite			
Oui		Non		Oui		Non	
18	45%	22	55%	17	42.5%	23	57.5%

Tableau 16 : Taux de personnes qui ont ou n'ont pas la même manière de parler

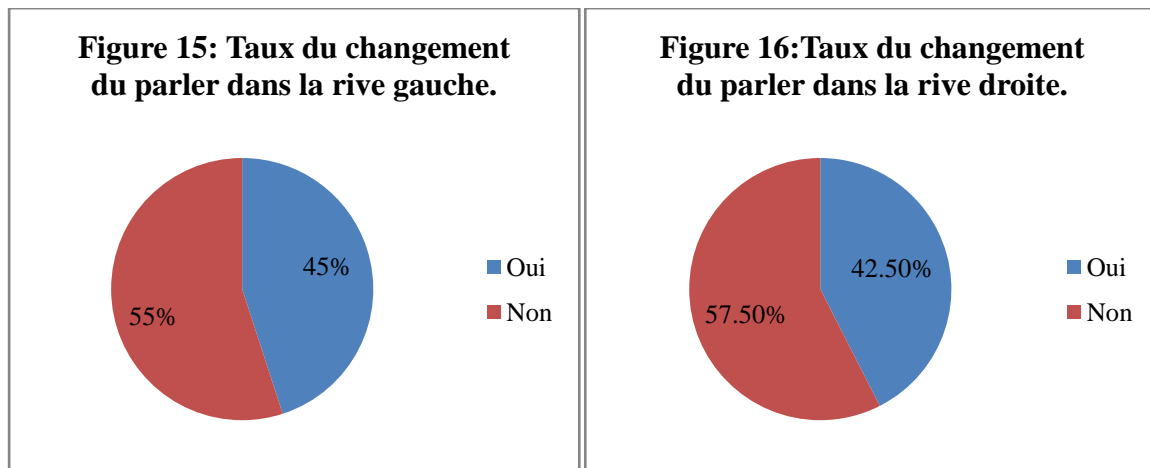
Nous remarquons que 18 locuteurs de la rive gauche (45%) trouvent que les deux rives parlent de la même manière et les 22 autres personnes (55%) trouvent qu'il existe une différence entre les parlers des deux rives. Dans la rive droite, 17 informateurs avec un taux de 42,5% ont déclaré que les gens des deux rives parlent de la même façon contrairement au reste 57,5% estiment que les deux rives parlent différemment. D'après les résultats, dans les deux rives la majorité des informateurs, déclarent que les deux rives ne parlent pas de la même manière, justifiant leurs réponses par le fait que les deux rives sont occupées par deux tribunes différentes, avec deux accents différentes. La rive gauche qui est (Ath Yemmel) qui utilisent la diphtongue (Ta)⁸² et, la rive droite (Ath Waghli et Ath Mansour) utilise la diphtongue (dha) cette rive se caractérise aussi, par l'accent montagnard et parle avec agressivité. Contrairement à ceux de la rive gauche qui utilisent un dialecte moderne et spécial du fait qu'elle est une nouvelle agglomération et fréquentée plus par les jeunes qui adoptent un code propre à eux à cause de leur ouverture sur le monde et les nouvelles technologies.

Justifications :
les gens des deux rives ont deux accents différents.
Les gens d'une rive sont plus décontractés et sociables.
Il ya deux tribus différentes dans les deux rives.
Il ya de différents niveaux d'étude.
On ne prononce pas de la même manière.
Les gens de la rive gauche ont un dialecte moderne et spécial.
Des termes qu'on utilise beaucoup plus dans une rive que dans une autre.

Tableau 17 : Justifications pour le changement de la manière de parler

⁸² Transcription phonétiques des deux diphtongues.

Chapitre 2 : Le cadre analytique



2.3.5 Degré de maîtrise des langues

Nous avons proposé cette question dans le but d'évaluer la maîtrise des langues dans les deux rives.

Comment évaluez-vous votre maîtrise de ces langues ?

	Rive gauche						Rive droite					
	Fort		Moyen		Faible		Fort		Moyen		Faible	
Kabyle	33	82.5%	4	10%	3	7.5%	35	87.5%	5	12.5%	0	0%
Arabe	17	42.5%	13	32.5%	10	25%	14	35%	16	40%	10	25%
Français	24	60%	14	35%	2	5%	19	47.5%	21	52.5%	0	0%
Anglais	4	10%	3	7.5%	33	82.5%	5	12.5%	12	30%	23	57.5%

Tableau 18 : Degré de maîtrise des langues

Le tableau nous montre que 33 (82,5%) des locuteurs de la rive droite maîtrisent la langue kabyle correctement 4 donnent une note moyenne pour leurs maîtrise 3 déclarent que leur maîtrise est faible pour ces derniers le kabyle parler n'est pas le langage correcte. Pour l'arabe 17 enquêtés (42,5%) la maîtrisent par excellence 13 locuteurs (32,5%) parlent moyennement et 10 autres (25%) parlent la langue arabe faiblement elle n'est pas leur langue. Ce qui concerne la langue françaises, 24(60%) des locuteurs maîtrise cette langue fortement 14(35%) maîtrise le français moyennement, 2 personnes (5%) donnent une note faible pour leur maîtrise. Pour l'anglais 4(10%) personnes déclarent qu'ils maîtrisent cette langue, 3(7,5)

Chapitre 2 : Le cadre analytique

moyennement et 33 des enquêtés (82,5%) trouvent des difficultés à propos de la maîtrise de cette langue et la qualifiée de faible.

Les résultats de la rive gauche le tableau nous montre que 35 locuteurs (87,5%) qualifient leur maîtrise de forte pour la langue kabyle, 5 (12,5%) la qualifié de moyenne, aucun locuteur ne maîtrise cette langue faiblement. Pour l'arabe 14 personnes (35%) la maîtrise correctement, 16 (40%) moyennement, 10 (25%) faiblement. La langue française dans cette rive, 19 locuteurs (47,5%) maîtrise cette langue sans difficultés, 21 (52,5%) la parle moyennement, mais personne ne la parle faiblement. Enfin pour l'anglais, 5 personnes (12,5%) la maîtrise fortement 12 ce qui fait 30% maîtrise cette langue moyennement et 23 (57,5%) donnent une note faible pour leur maîtrise.

Synthèse 3

Dans ce troisième objectif nous avons conclu que la région de Sidi Aich est une région plurilingue dont les locuteurs pratiquent plusieurs langues. Nous avons déterminé que la langue kabyle et la langue française sont les langues les plus pratiquées, le kabyle est utilisé beaucoup plus en famille et le français pour le travail, nous avons constaté que les gens des deux rives utilisent au moins deux langues pour communiquer et parfois trois langues selon les situations. Nous avons déterminé aussi que le choix de la langue de communication est conditionné par l'interlocuteur pour la majorité des enquêtés. Les langues en présence se pratiquent différemment sur les deux espaces vu que le français, l'arabe et l'anglais sont beaucoup plus pratiqués dans la rive gauche aussi conclu que les langues sont pratiquées différemment dans les deux rives notamment sur le plan phonétique et par rapport à l'accent. Enfin nous avons déterminé le taux de maîtrise des langues, le kabyle et le français sont les plus maîtrisées puis vient l'arabe et l'anglais.

Chapitre 2 : Le cadre analytique

Conclusion partielle

Dans cette deuxième partie, nous avons touché à tous les points qui concernent l'enquête ; nous l'avons présentée ainsi que le lieu où elle s'est déroulée, le public d'enquête et le questionnaire sur lequel s'est reposé l'enquête. Ensuite nous avons collecté les données auprès des enquêtés et nous avons choisi 80 questionnaires après l'élimination des non complets. Enfin nous avons illustré ces données relatives à chaque question avec des tableaux et des figures que nous avons interprétés à la fin nous avons rédigé une synthèse pour chaque objectif afin d'atteindre la conclusion générale.

CONCLUSION GENERALE

Conclusion générale

Conclusion générale

Le présent travail s'est porté sur les pratiques langagières et la ségrégation socio-spatiale à la région de Sidi Aich. Nous avons réparti notre travail en deux temps.

Le premier temps est consacré à la partie théorique où nous avons présenté la situation sociolinguistique de l'Algérie, le plurilinguisme qui caractérise la société algérienne, les langues en présence et la place de chacune d'elles. Nous nous sommes focalisés sur les définitions de quelques concepts théoriques et du domaine dans lequel s'inscrit notre recherche à savoir la sociolinguistique urbaine.

Le second temps est consacré à la partie pratique dans laquelle nous avons présenté l'enquête, le lieu de son déroulement, le public ciblé, le questionnaire et les raisons de ce choix, ensuite décortiqué les données.

La ségrégation de la région de Sidi Aich ne touche pas seulement le côté spatial mais aussi le côté social, ce qui affirme notre première hypothèse. D'après les réponses des enquêtés, les deux rives sont occupées par deux tribus différentes (Ath Yemmel) à la rive gauche et (Ath Waghli) à la rive droite, les deux rives adoptent deux modes de vie et deux cultures différentes d'après les justifications nous avons noté que chacun favorise son espace. Les gens des deux rives véhiculent des clichés les un sur les autres, chaque territoire met à l'écart l'autre, ce qui affirme l'existence d'une discrimination. Pour l'influence de l'espace nous avons constaté que les gens ne changent pas leurs façons de parler dans le but de garder leur identité.

En ce qui concerne les représentations faites des langues, nous avons constaté que les gens des deux espaces ont des représentations positives notamment pour la langue kabyle classée à la première position par la majorité des locuteurs étant la première langue acquise dans le milieu naturel. Puis vient le français dans la deuxième position dans les deux rives. Nous remarquons une différence dans le classement des

Conclusion générale

autres langues, dans la rive droite en troisième position l'arabe qui est la langue de scolarisation puis l'anglais une langue étrangère contrairement à ceux de la rive gauche qui ont attribués la même position pour les deux langues ; arabe et l'anglais. Pour les statuts attribués aux langues, la majorité ont qualifié le kabyle de langue maternelle, l'arabe langue de la religion et le français langue de savoir. Nous avons déterminé que la langue française est importante, elle garde une place prestigieuse dans les deux rives.

Nous avons démontré que les habitants des deux rives parlent différemment par rapport à l'accent et la phonétique notamment pour la langue kabyle dont les deux rives utilisent deux diphtongues différentes et les langues sont utilisés et choisies par rapport au contexte et à l'interlocuteur. Les langues les plus utilisées et maîtrisées sont le kabyle et le français. Les gens des deux rives font recours à l'alternance codique dans la plupart des situations et à l'interférence d'après la rédaction de leurs justifications, remarquant aussi que les langues arabe, français et anglais sont plus pratiquées dans la rive gauche. Dans les deux rives, le kabyle et le français sont les langues les plus pratiquées et maîtrisées et le choix d'un code est conditionné par l'interlocuteur.

Au bout de ce travail, nous pouvons affirmer qu'il existe une différence dans les pratiques linguistiques notamment en ce qui concerne l'origine sociale dès qu'il y ait une ségrégation, cette dernière résulte des représentations qu'on se fait des locuteurs et leurs langues dans des spatialités différentes.

BIBLIOGRAPHIE

Bibliographie

1. Abdenour Arezki, « *Le rôle et la place du français dans le système éducatif algérien* », *Bejaïa*, 2007
2. August Valley, instituteur public, *Monographie de la commune mixte de Sidi Aich 1888*, éd. IBIS PRESS, paris ,2004.
3. BENNACER Mahmoud, *Analyse sociolinguistique des langues en usage dans le secteur public : cas du français*, mémoire de magistère, université de Bejaia, 2010.
4. BELKACEM Hind « *les interférences lexicales d'ordre phonétique dans la production écrite de terminale* », sé 2009.
5. Christian BACHMANN et All, *Langage et communication sociale*, Hatier-Crédif, Paris, 1981.
6. Christian Loubir , *De l'usage de l'emprunt linguistique québécois de la langue française*, 2011
7. Claude DUBAR, cité par Guy Di Méo, « *identité et territoire des rapports accentués en milieu urbain* », *métropoles*,[en ligne],1/2007, mis en ligne le 15/5/2007 consulté le 17/ 5/ 2016.
8. Discours du président Ben Bella le 5 juillet 1963.
9. Djamila SAADI, « *Note sur la situation sociolinguistique en Algérie, La guerre des langues* »1995, volume 33, n°2 pp 129 133.
10. Fabienne MELLIANI, *La langue du quartier*, Harmattan, Paris ,2000.
11. Foudil CHERIGUEN, *Les enjeux de la nomination des langes de l'Algérie contemporaine*, Harmattan, Paris, 2007
12. Françoise GADET, « *La variation sociale en français* », ophrys, coll. L'essentiel », Paris, 2003.
13. George MOUNIN, *Clefs pour la linguistique*, Seghers, Paris, 1971.
14. George MOUNIN 1974 cité par Ibtissem Chachou, « *L'algérianisation du français. Vous avez dit « sabir » ?* », *Lengas* [En ligne], 70 | 2011, mis en ligne le 25 avril 2014, consulté le 17 mai 2016.

Bibliographie

15. Guy Di Méo, « Identités et territoires : des rapports accentués en milieu urbain ? », *Métropoles* [En ligne], 1 | 2007, mis en ligne le 15 mai 2007, consulté le 17 mai 2016. URL : <http://metropoles.revues.org/80>
16. Henri BOYER, *Introduction à la sociolinguistique*, Dunod, Paris, 2001.
17. [https://fr.m.wikipedia.org/wiki/identit%C3%A9_\(science_sociale\)](https://fr.m.wikipedia.org/wiki/identit%C3%A9_(science_sociale)).
18. [Http://www.lesoirdalgerie.com/article de DORARI 2011/10/26](Http://www.lesoirdalgerie.com/article_de_DORARI_2011/10/26) consulte 22/3/2016.
19. <http://w.w.w.unice.fr/ILF.CNRS/ofcaf/23/Arezki%20Abdenour.pdf.p.23>.
20. [http://tpe-sion.naturel forum.net/t14-qu-ce-que-un-espace-urbain](http://tpe-sion.naturelforum.net/t14-qu-ce-que-un-espace-urbain). Consulté le 15/04/2016 à 14 :26
21. http://www.persee.fr/doc/homso_0018-4306_1997_num_125_3_2901
22. Ibtissem CHACHOU, *La situation sociolinguistique de l'Algérie ; pratiques plurilingue et variétés à l'oeuvre*, Harmattan, Paris, 2013.
23. Jean Dubois et al. , *Dictionnaire de linguistique et sciences de langage*, Larousse. Bordas, 1994.
24. Jean Joseph GUMPERZ, *Sociolinguistique interactionnelle : une approche interprétative*, université de la réunion, Harmattan, Paris, 1989.
25. Jean louis CALVET, « la sociolinguistique », PUF, collection Que sais-je ?, Paris, 1993
26. Jean Louis CALVET, *Les voix de la ville, Introduction à la sociolinguistique urbaine*, Payot, Paris, 1994.
27. Jean louis CALVET et Pierre DUMONT, *L'enquête sociolinguistique*, l'Harmattan, paris, 1999.
28. .Kamilia TERRAF, « Genre et bilinguisme », *Etude sociolinguistique des pratiques d'alternance de code auprès de la*

Bibliographie

femme kabyle, dans ses conversations familiales, Mémoire de magistère, Université de Mouloud Mammeri, Tizi Ouzou, 2012.

29. Leclerc Jack, « Aménagement linguistique en Algérie ». www.tlfg.ulaval.ca/axl: Afrique/Algérie.3politique Ling. Htm.con
30. Marie Louise MOREAU., « *variation* » in M. L, Moreau, *sociolinguistique concepts de base*, MARDAGA, 1997.
31. Marie Louise MOREAU, « *Les types de normes* », dans Marie Louise Moreau, *sociolinguistique, les concepts de base*, Mardaga, Bruxelles 1997.
32. Mahmoud BENNACER, « *Analyse sociolinguistique des langues en usage dans le secteur public : cas du français* », Mémoire de magistère, Université de Bejaia, 2010.
33. Michel CASTRA, « *identité* », [en ligne] les 100 mots de la sociologie, mise en ligne le 1 septembre 2012, url : <http://sociologie.revues.org/1593> consulté le 16 avril.2016 17 :45
34. Mohammed Zakaria ALI BENCHERIF, « *L'alternance codique arabe dialectal/ français dans des conversations bilingues des locuteurs algériens immigrés/ non-immigrés* », HAL, Tlemcen, 2009.
35. Ordonnance n° 76/35 du 16 avril 1976, portant l'organisation et l'éducation de la formation.
36. Rabah SABAA, *L'Algérie et la langue française, l'altérité partagée*, DAR EL GHARB, 2002.
37. Rabah SEBAA, « *Culture et plurilinguisme en Algérie* », in session 6, *cultures et langues, la place des minorités*, in <http://www.initiatives.refer.org/initiative 2001/-notes/sess610.htm>.
38. Robert CHAUDENSON, Jdir, *Dictionnaire de linguistique*, Larousse, Paris, 1976.

Bibliographie

39. Robert CHAUDENSON, dans « Les créoles », PUF, coll. Que sais-je, n° 2970, 1995.
40. Robert CHAUDENSON, *Les créoles (que sais-je ?)*, Paris, 1995.
41. Rosa YAHIOUNE, « *Contact de langue et alternance codique dans les pratiques langagières des étudiants de l'université de Bejaïa cas des 1ères et 3èmes années du département d'anglais* », Bejaïa ,2014.
42. Sabrina MARZOUK, « *Etude des pratiques langagières des locuteurs de la ville de Bouira* » Mémoire de master, Bejaïa, 2013.
43. Salem CHAKER, *Manuel de Linguistique Berbère 1*, Edition Bouchéne, Alger ,1991.
44. Taleb Ibrahim Khaoula, « *L'Algérie coexistence et concurrence des langues* », Algérie, 2004.
45. Thierry BULOT « Pour une gestion durable des rapports entre le locale et le globale (intervention et sociolinguistique urbaine) », dans klayger Sabine, thorle Britta (éds), sprache(n), identita, Gesllschft. Stuttgart (63-72) mis en ligne en 2009 .consulté le 16. Avril.2016 à 18 :07.
46. Thierry BULOT, *Culture urbaine et diversité sociolinguistique : une identité en mouvement entre le locale et le globale*, Université de Renne 2.
47. Thierry BOLUT, *Langue urbaine et identité*, langue et urbanisation linguistique à Rouen, Venise, Berlin, Athènes et Mons, Harmattan, Paris, 1999.
48. Thierry BULOT, *Culture urbaine et diversité sociolinguistique : une identité en mouvement entre le locale et le globale*, université de renne 2, mise en ligne en 2001.
49. Thierry BULOT, 2002, « La double articulation de la spatialité urbaine : « espace urbanisé » et « Lieux de ville » en

Bibliographie

sociolinguistique », dans [Marges linguistiques 3,] Marges linguistiques, Saint- chamas, p95.

50. William LABOV, *La sociolinguistique*, Minuit, Paris, 1976.
51. William LABOV, « vers une réévaluation de l'insécurité linguistique des femmes.» in singy p. (éd). *Les langues et la langue*, LAUSANNE : Delachaux et Nestlé.
52. Yacine Derradji et all, « *Le français en Algérie : lexique et dynamique des langues* », Duculot, Bruxelles, 2002.
53. Yves GRAFMEYER, *Sociologie urbaine*, Nathan, Paris, 2000.
54. Wikipedia.

ANNEXES

Questionnaire

Dans le cadre d'une recherche universitaire intitulée « pratique linguistique et ségrégation socio-spatiale : cas de la région de Sidi Aich », Madame/Monsieur, nous vous prions de bien vouloir répondre soigneusement à la série de questions proposées, sachant que l'anonymat sera respecté.

Sexe : féminin

masculin

Age :

Niveau d'études :

Profession :

Lieu d'habitation : rive gauche (mission)

rive droite (village)

Langue maternelle :

Q 1/ Savez vous que Sidi Aich est divisée en deux parties ; rive gauche et rive droite ?

Oui

Non

- Vous fréquentez quelle rive ?

Rive gauche

rive droite

Q 2/Trouvez vous que l'une des deux rive et plus développée que l'autre ?

Oui

Non

Justifiez.....
.....
.....

Q 3/Comment pouvez - vous décrire ces deux rives ?

.....
.....
.....

Q 4/ Que pensez vous des gens des deux rives ?

	Rive gauche	Rives droite
Frimeurs		
Racistes		
Intellectuels		
Sociables		
Intelligents		

Q 5/Classez ces langues selon vos préférences : kabyle /arabe / français/anglais

- 1.....
- 2.....
- 3.....
- 4

Q 6/ Quelles sont les raisons de ce classement ?

.....
.....
.....
.....

Q 7/ Comment décrivez vous ces langues ?

Kabyle : Langue maternelle. Langue d'identité.

Arabe : Langue imposée. Langue d'Etat. Langue de religion.

Français : Langue de prestige. Langue de savoir. Langue de modernité.

Q 8/Comment utilisez vous ces langues selon le tableau suivant :

	Famille	Amis	Travail	Rue	Débat
Arabe					
Kabyle					
Français					

Q 9/ Quelles sont les raisons qui vous poussent à vous exprimer dans telle ou telle langue ?

- Besoin situationnel.
- Habitue.
- Milieu dans lequel vous avez évolué.
- Votre interlocuteur (la personne avec qui vous parlez).
- Besoin de s'affirmer.
- Des raisons historiques propres à la région.

Q 10/Dans quelle rive pratique-t- on le plus ces langues ?

	Rive gauche	Rive droite
Kabyle		
Arabe		
Français		
Anglais		

Justifiez.....
.....
.....
.....
.....

Q 11/Pensez vous qu'on parle de la même façon dans les deux rives ?

Oui

Non

Justifiez.....
.....
.....

Q 12/ Comment évaluez vous votre maitrise ? donnez une de 1 à 7.

Kabyle :

Arabe :

Français :

Anglais :

Q 13/ Est-ce que la langue française est importante pour vous ?

Justifiez.....
.....
.....

Q 14 /Si vous passez d'une rive à une autre, changerez vous votre manière de parler ?

Oui

Non

Justifiez.....

.....

.....

Tableaux et figures	Titres	Pages
Tableau 1	Nombre d'enquêtés dans les deux rives.	43
Tableau 2	Division de Sidi Aich en deux parties.	43
Tableau 3	La rive la plus fréquentée par les locuteurs des deux rives	44
Tableau 4	Les représentations de l'espace par les locuteurs des deux rives.	45
Tableau 5	Justifications des locuteurs sur le développement de l'une des deux rives.	46
Tableau 6	Les représentations sociales faites par les locuteurs des deux rives de Sidi Aich.	47
Tableau 7	L'impact de l'espace sur le parler.	48
Tableau 8	Classement et préférences des langues.	50
Tableau 9	Description des langues en présence.	51
Tableau 10	L'importance de la langue française.	54
Tableau 11	Justifications des locuteurs des deux rives relatives à l'importance du français	55
Tableau 12	Contextes d'usage des langues en présence dans la rive gauche.	57
Tableau 13	Contextes d'usage des langues en présence dans la rive droite.	58
Tableau 14	Situations de communication et choix d'un code dans les deux rives.	59
Tableau 15	La pratique dans les deux rives.	60
Tableau 16	Taux de personnes qui ont ou n'ont pas la même manière de parler dans les deux rives.	62
Tableau 17	Justifications de locuteurs des deux rives relatives au changement de parler.	62
Tableau 18	Degré de maîtrise des langues en présence par les locuteurs des deux rives.	63
Figure 1	Taux de personnes de la rive gauche sachant la division de Sidi Aich.	44
Figure 2	Taux de personnes de la rive droite sachant la division de Sidi Aich.	44
Figure 3	La rive la plus fréquentée par les locuteurs des deux rives.	45
Figure 4	Taux du développement de l'une des deux rives dans la rive gauche.	46
Figure 5	Taux du développement de l'une des deux rives dans la rive droite.	46
Figure 6	Taux de l'impact de l'espace sur le parler dans la rive gauche.	49
Figure 7	Taux de l'impact de l'espace sur le parler dans la rive droite.	49

Figure 8	Description du kabyle dans les deux rives.	53
Figure 9	Description de l'arabe dans les deux rives.	53
Figure 10	Description du français dans les deux rives.	54
Figure 11	L'importance du français dans la rive gauche.	56
Figure 12	L'importance du français dans la rive droite.	56
Figure 13	Les raisons des locuteurs des deux rives pour le choix d'un code.	60
Figure 14	Pratique des langues en présence dans les deux rives.	61
Figure 15	Le changement de la manière de parler dans la rive gauche.	63
Figure 16	Le changement de la manière de parler dans la rive droite.	63